



Assemblée générale

Distr. générale
15 avril 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017*

Titre V

Coopération régionale pour le développement

Chapitre 19

Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique

(Programme 16 du cadre stratégique pour la période 2016-2017)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
Orientation générale	3
Vue d'ensemble des ressources	6
Autres éléments d'information	9
A. Organes directeurs	10
B. Direction exécutive et administration	12
C. Programme de travail	16
Sous-programme 1. Politique macroéconomique et développement partagé	16
Sous-programme 2. Commerce et investissement	21
Sous-programme 3. Transports	25
Sous-programme 4. Environnement et développement	28
Sous-programme 5. Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe	33

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote [A/70/6/Add.1](#).

** [A/69/6/Rev.1](#).



Sous-programme 6. Développement social	38
Sous-programme 7. Statistiques	43
Sous-programme 8. Activités sous-régionales de développement	47
D. Appui au programme	59
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2016-2017	64
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	65
III. Produits de l'exercice 2014-2015 non reconduits en 2016-2017	66

Vue d'ensemble

Tableau 19.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant approuvé pour 2014-2015	102 515 700
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	(510 200)
Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	(380 600)
Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	(874 100)
Variation	(1 764 900)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2016-2017 ^a	100 750 800

^a Aux taux révisés de 2014-20.

Tableau 19.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2014-2015	428	1 SGA, 2 D-2, 13 D-1, 36 P-5, 58 P-4, 49 P-3, 35 P-2/1, 231 AL, 3 AN
Transferts	4	1 P-4 relevant du sous-programme 8, composante 4, transféré au sous-programme 1 2 P-4 relevant de la Division de l'administration (Appui au programme) 1 P-3 relevant du sous-programme 3 transféré au sous-programme 7
Postes proposés pour l'exercice biennal 2016-2017	428	1 SGA, 2 D-2, 13 D-1, 36 P-5, 58 P-4, 49 P-3, 35 P-2/1, 231 AL, 3 AN

Orientation générale

- 19.1 Le mandat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), dont les résolutions 37 (IV) et 414 (XIII) du Conseil économique et social ont porté création, consiste à promouvoir la coopération régionale pour favoriser le développement durable partagé en Asie et dans le Pacifique. Diverses résolutions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de la Commission elle-même sont venues préciser sa mission.
- 19.2 Le présent plan-programme biennal porte sur la première période du programme de développement pour l'après-2015 (qui doit être adopté par l'Assemblée générale). Son orientation stratégique résulte des priorités de développement arrêtées sur le plan international, notamment du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui met l'accent sur le rôle des commissions régionales dans la promotion de l'intégration harmonieuse des piliers économique, social et environnemental du développement durable, de la résolution 67/226 de

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national; BO = budget ordinaire; RxB = ressources extrabudgétaires; SGA = secrétaire général adjoint; SSG = sous-secrétaire général.

l'Assemblée générale, consacrée à l'examen quadriennal complet préconisant l'adoption de stratégies communes pour soutenir les initiatives de développement à l'échelle des pays, et de la résolution 69/1 de la Commission, sur l'appareil de conférence de la CESAP.

- 19.3 La région de l'Asie et du Pacifique, où vivent près des deux tiers de la population mondiale, est le plus vaste espace économique régional. Même si les effets de la crise financière mondiale persistent, l'Asie demeure au cœur de la relance économique mondiale; plaque tournante du commerce international, des investissements et du transfert de technologie, elle est parvenue à réduire de moitié la pauvreté absolue dans le monde. La région se trouve ainsi à l'aube d'une nouvelle mutation majeure : elle se repense et investit en son avenir, en réorientant l'économie de ses pays vers la demande intérieure et régionale en vue d'entretenir le dynamisme économique et de combler ses lacunes infrastructurelles et retards de développement.
- 19.4 Malgré ces progrès, c'est toujours dans la région que vivent la plupart des habitants de la planète souffrant de la pauvreté et de la faim. La pauvreté sévit non seulement dans les pays les moins avancés, mais aussi dans de nombreux pays à revenu intermédiaire. Les retombées de la croissance économique continuent d'être inégalement distribuées, creusant les inégalités entre les États et à l'intérieur des pays, ce qui continue de poser un problème majeur. De nombreux travailleurs occupent toujours des emplois précaires et des millions de jeunes sont en proie au chômage, si bien que la création d'emplois décents et productifs demeure une priorité. L'insécurité économique est accentuée par une couverture sociale limitée dans la majeure partie de la région. La CESAP continuera de s'employer avant tout à éliminer la pauvreté, à réaliser l'intégration harmonieuse des trois piliers du développement durable et à promouvoir des politiques économiques et sociales qui profitent à tous afin de lutter contre ces problèmes.
- 19.5 La croissance économique, couplée à l'évolution des modes de production et de consommation, a donné lieu à une intensification de l'exploitation des ressources naturelles, ce qui a eu des effets considérables sur le milieu naturel dans la région. Aux fins de la coopération régionale, la CESAP continuera de privilégier l'élaboration et la mise en œuvre de politiques économiques vertes allant dans le sens du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, y compris de solutions régionales partagées, propres à garantir l'accès équitable à des sources d'eau et d'énergie viables.
- 19.6 La région de l'Asie et du Pacifique demeure la plus sujette aux catastrophes, y compris celles liées aux changements climatiques. L'intégration économique s'est renforcée, si bien que toute catastrophe naturelle survenant dans tel pays risque d'avoir d'importantes répercussions dans tel autre. Dans la marche vers le développement durable partagé, il s'agira encore de s'adapter aux changements climatiques et d'en atténuer les effets, en particulier dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, où l'exploitation durable des ressources océaniques est indispensable à la survie.
- 19.7 Nonobstant les progrès accomplis dans le domaine de l'égalité des sexes, notamment dans le secteur de l'éducation, les femmes de l'ensemble de la région restent à l'écart de la vie publique, ont moins de chances que les hommes de posséder des biens ou d'occuper un emploi salarié en dehors du secteur agricole, sont largement cantonnées dans le secteur informel et assument une part disproportionnée des travaux domestiques non rémunérés. Partout, la violence sexiste omniprésente menace toujours le bien-être des femmes et des filles. Il est indispensable de lutter contre les nombreuses formes d'inégalités entre les sexes pour que le développement profite à tous.
- 19.8 Le manque de statistiques élémentaires sur la situation sociale, économique et environnementale de la population compromet les efforts de développement. Pour y remédier, il faudra créer des institutions efficaces et transparentes, tenues de rendre des comptes, qui seront soutenues par des systèmes et dispositifs administratifs tels que l'état civil. La bonne gouvernance et le respect du principe de responsabilité dépendent d'un système statistique national solide, capable de produire

et de diffuser des statistiques officielles de grande qualité. Le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques demeurera une priorité de la coopération régionale.

- 19.9 Compte tenu des occasions qui peuvent être saisies à l'heure actuelle, mais aussi des difficultés chroniques ou nouvelles qui sont rencontrées, il est impératif que les États de la région s'emploient ensemble à faire fond sur les acquis des objectifs du Millénaire pour le développement pour bâtir un modèle de développement fondé sur l'intégration équilibrée des trois piliers du développement durable qui, sans faire de laissés-pour-compte, viendrait concilier le rôle de l'État et la place des marchés pour promouvoir l'emploi et la croissance pour tous et créer des institutions ouvertes et responsables à l'écoute des nouveaux acteurs non étatiques. Pour parvenir à ces objectifs, il faudra se donner des politiques et des instruments régionaux nouveaux de nature à susciter une croissance économique plus viable; renforcer l'intégration économique régionale; améliorer les connexions dans des domaines tels que l'infrastructure, les technologies de l'information et des communications, le commerce et le transport; combler les écarts de développement et garantir l'équité; améliorer la gouvernance; renforcer la résilience aux catastrophes naturelles et aux crises économiques; et faire fond sur les acquis pour sortir plusieurs centaines de millions de personnes de plus de la pauvreté et continuer à aider les pays ayant des besoins particuliers à mettre en œuvre leur programme d'action.
- 19.10 La CESAP est l'instance intergouvernementale la plus ouverte de la région, où peuvent se bâtir des politiques collectives et la coopération nécessaires pour exploiter véritablement les atouts de la région et lutter contre les difficultés communes. Elle apportera son concours aux États membres en leur proposant de solides analyses stratégiques fondées sur les faits et des solutions, et elle les aidera à se donner les moyens de mettre en œuvre des initiatives novatrices favorisant un développement partagé, équitable, durable et résilient. À cette fin, elle fera fond sur les avantages comparatifs qui sont les siens, à savoir sa capacité de mobilisation; sa vocation à établir des normes régionales; ses compétences multidisciplinaires et les synergies entre ses divisions et bureaux; son rôle de centre régional de partage du savoir et des enseignements en matière de développement; son réseau de bureaux sous-régionaux; et son aptitude à aider les sous-régions à nouer des relations dans leur intérêt commun.
- 19.11 Le présent plan-programme biennal comprend huit sous-programmes complémentaires et interconnectés, qui cadrent avec les priorités arrêtées par les États membres. Faisant fond sur les acquis de la période biennale précédente, il traduit le rôle essentiel dévolu à la CESAP dans la mise en œuvre des piliers de développement de l'Organisation des Nations Unies, sans méconnaître l'impératif de rationalité organisationnelle et de réalisation de résultats mesurables.
- 19.12 Pendant la période biennale, la Commission redoublera d'efforts pour généraliser la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans tous les sous-programmes, comme le prescrit le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les droits des personnes handicapées et des groupes vulnérables devant également figurer en bonne place à tous les stades de l'exécution du programme.
- 19.13 La CESAP continuera de renforcer l'efficacité de ses partenariats, notamment avec les organisations sous-régionales, les autres organismes des Nations Unies, le secteur privé et la société civile, pour répondre de manière cohérente aux priorités régionales. À cette fin, elle veillera à surveiller de près le mécanisme de coordination régionale pour la région de l'Asie et du Pacifique et, de concert avec les autres commissions régionales, elle continuera aussi de promouvoir la coopération interrégionale en faveur du développement durable partagé et de veiller à ce que les perspectives régionales pèsent réellement sur les décisions mondiales.

Vue d'ensemble des ressources

- 19.14 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2016-2017 s'élèvent à 100 750 800 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 1 764 900 dollars (1,7 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice 2014-2015. La variation des ressources demandées découle des trois facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à la non-reconduction de dépenses non renouvelables; b) de nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale; c) des gains d'efficacité découlant de ladite résolution. Elle ne compromettra pas l'exécution intégrale et efficace des mandats.
- 19.15 Les nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale tiennent compte des propositions de gel du recrutement à des postes permanents et des réductions des dépenses au titre d'objets autres que les postes, qui sont prévues pour l'exercice 2016-2017.
- 19.16 Les réductions dépendront des effets qu'aura le déploiement d'Umoja (Démarrage et Extension 1) d'ici à la fin de 2015. Comme il est trop tôt pour déterminer précisément quels seront ces effets, les réductions proposées sont fermes d'un point de vue financier mais non du point de vue opérationnel. Les détails concernant le gel des postes et le réaménagement des fonctions et des attributions qui résultera de ce gel ne seront déterminés qu'en 2016-2017, lorsque les répercussions de la mise en service d'Umoja seront mieux connues.
- 19.17 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 19.3 à 19.5.

Tableau 19.3 Ressources financières par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Composante			Variation				Total	Pourcentage	Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale					
A. Organes directeurs	1 285,6	1 134,9	–	–	(29,5)	–	(29,5)	(2,6)	1 105,4	84,2	1 189,6
B. Direction exécutive et administration	6 492,3	6 210,9	–	36,2	(33,3)	–	2,9	–	6 213,8	246,0	6 459,8
C. Programme de travail											
1. Politique macro-économique et développement partagé	8 478,0	7 575,3	–	377,1	(126,0)	–	251,1	3,3	7 826,4	269,5	8 095,9
2. Commerce et investissement	6 894,7	6 305,9	–	35,8	(8,0)	–	27,8	0,4	6 333,7	202,5	6 536,2
3. Transports	6 468,7	6 423,1	–	(229,1)	(9,0)	–	(238,1)	(3,7)	6 185,0	208,2	6 393,2
4. Environnement et développement	426,3	7 476,3	(510,2)	30,8	(123,3)	–	(602,7)	(8,1)	6 873,6	233,0	7 106,6
5. Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe	5 384,9	5 147,7	–	22,6	(5,6)	–	17,0	0,3	5 164,7	172,7	5 337,4
6. Développement social	7 399,0	7 278,1	–	37,7	(6,3)	–	31,4	0,4	7 309,5	248,4	7 557,9
7. Statistiques	5 195,0	5 018,6	–	276,4	(6,5)	–	269,9	5,4	5 288,5	194,7	5 483,2
a. Pacifique	2 684,0	2 750,1	–	–	(6,6)	–	(6,6)	(0,2)	2 743,5	102,5	2 846,0
b. Asie de l'Est et du Nord-Est	1 886,4	1 714,7	–	–	(3,9)	–	(3,9)	(0,2)	1 710,8	54,8	1 765,6
c. Asie du Nord et Asie centrale	1 028,0	1 457,9	–	–	(2,3)	–	(2,3)	(0,2)	1 455,6	54,4	1 510,0

Chapitre 19 Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique

Composante	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Variation				Total	Pourcentage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
			Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale					
d. Asie du Sud et du Sud-Ouest	1 784,4	2 322,6	–	(311,5)	(2,1)	–	(313,6)	(13,5)	2 009,0	62,8	2 071,8
e. Asie du Sud-Est	8,5	10,1	–	–	(0,4)	–	(0,4)	(4,0)	9,7	0,8	10,5
Total partiel	54 638,0	53 480,4	(510,2)	239,8	(300,0)	–	(570,4)	(1,1)	52 910,0	1 804,3	54 714,3
D. Programme support	43 254,1	41 689,5	–	(276,0)	(17,8)	(874,1)	(1 167,9)	(2,8)	40 521,6	2 395,3	42 916,9
Subtotal	105 670,0	102 515,7	(510,2)	–	(380,6)	(874,1)	(1 764,9)	(1,7)	100 750,8	4 529,8	105 280,6

2) Ressources extrabudgétaires

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (montant prévu)	2016-2017 (montant prévu)
B. Direction exécutive et administration	62,1	38,1	18,0
C. Programme de travail	22 655,2	32 410,5	25 755,3
D. Appui au programme	3 856,5	4 821,1	4 472,4
Total partiel	26 573,8	37 269,7	30 245,7
Total	132 243,8	139 785,4	135 526,3

Tableau 19.4 Postes

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
	2014- 2015	2016- 2017	Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires		2014- 2015	2016- 2017
			2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	–	–	–	–	2	2
D-1	13	13	–	–	–	–	2	2	15	15
P-5	36	36	–	–	–	–	3	2	39	38
P-4/3	107	107	–	–	–	–	30	29	137	136
P-2/1	35	35	–	–	–	–	1	2	36	37
Total partiel	194	194	–	–	–	–	36	35	230	229
Catégories diverses										
Agents locaux	231	231	–	–	–	–	74	65	305	296
Administrateurs recrutés sur le plan national	3	3	–	–	–	–	5	5	8	8
Total partiel	234	234	–	–	–	–	79	70	313	304
Total	428	428	–	–	–	–	115	105	543	533

Tableau 19.5 **Répartition des ressources par composante**

(En pourcentage)

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>	<i>Ressources extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	1,1	–	–
B. Direction exécutive et administration	6,2	–	–
C. Programme de travail			
1. Politique macroéconomique et développement partagé	7,8	–	14,2
2. Commerce et investissement	6,3	–	10,0
3. Transports	6,1	–	2,7
4. Environnement et développement	6,8	–	4,9
5. Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe	5,1	–	18,4
6. Développement social	7,3	–	7,3
7. Statistiques	5,2	–	15,9
8. Activités sous-régionales de développement	7,9	–	11,8
Total partiel	52,5	–	85,2
D. Appui au programme	40,2	–	14,8
Total	100,0	–	100,0

Ajustements techniques

- 19.18 La variation s'explique par la non-reconduction de dépenses non renouvelables d'un montant total de 510 200 dollars qui étaient prévues pour la mise en œuvre de la résolution 66/288 de l'Assemblée générale, par laquelle l'Assemblée a fait sienne le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons ».

Nouveaux mandats et transferts entre composantes

- 19.19 Les changements dans la répartition des ressources prévues s'expliquent par la réorganisation des objets de dépense autres que les postes pour rendre compte avec précision des dépenses réellement effectuées.

Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale

- 19.20 En application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale, une réduction d'un montant de 380 600 dollars est proposée dans la catégorie des postes (264 000 dollars) et des objets de dépense autres que les postes (116 600 dollars). La diminution de 264 000 dollars au titre des postes tient compte des propositions de gel du recrutement à des postes permanents dans le cadre du sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement partagé) et du sous-programme 4 (Environnement et développement).
- 19.21 La réduction proposée au titre des objets de dépense autres que les postes (116 600 dollars) correspond principalement à la réduction des dépenses relatives aux voyages qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et d'autres gains d'efficacité que la Commission prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale. La réduction est en partie contrebalancée par une augmentation des dépenses prévues au titre des services contractuels (sous-programme 1) et des consultants (sous-programme 4).

Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale

- 19.22 Une réduction des crédits d'un montant total de 874 100 dollars est proposée en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale, dans la catégorie des postes (798 600 dollars) et des objets de dépense autres que les postes (75 500 dollars). La réduction de 798 600 dollars au titre de postes de la composante appui au programme s'explique par les propositions de gel du recrutement à des postes permanents.
- 19.23 La réduction proposée au titre des objets de dépense autres que les postes (75 500 dollars) correspond principalement à la baisse des frais généraux de fonctionnement qui devrait résulter d'autres gains d'efficacité que la Commission prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 19.24 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 30 245 700 dollars devraient servir au financement de la mise en œuvre du programme de travail et à l'acquisition d'une expérience de terrain concrète aux fins des activités normatives et analytiques de base de la Commission. La réduction prévue tient à la décision de la CESAP d'axer ses efforts sur ses travaux analytiques et normatifs de base et aux capacités de financement limitées de la plupart des donateurs traditionnels.

Autres éléments d'information

- 19.25 La CESAP tient énormément au respect du principe de responsabilité et à l'adoption de pratiques optimales en matière de gestion pour aider le Secrétaire général dans la mise en œuvre des résolutions 64/259, 67/253 et 68/264 de l'Assemblée générale. L'équipe dirigeante de la CESAP a redoublé d'efforts pour promouvoir une culture d'excellence au sein de l'organisation et l'adoption d'une gestion axée sur les résultats, y compris avec le passage aux Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) et les activités de préparation à Umoja. La CESAP a participé activement à l'exercice de gestion du risque institutionnel. Plus important encore, la sensibilisation au principe de responsabilité et à ses conséquences a beaucoup progressé grâce à de fréquentes discussions lors des réunions de l'équipe dirigeante, à l'insertion d'éléments relatifs à la mise en jeu de la responsabilité dans les documents d'évaluation du personnel et des dirigeants et à la communication constante, à l'ensemble du personnel, d'informations sur l'application du principe de responsabilité.
- 19.26 La CESAP peut s'enorgueillir de ses bons résultats dans de nombreux domaines en rapport avec l'application du principe de responsabilité : le respect du système de gestion de la performance et de perfectionnement atteint presque les 100 %; aucun cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles n'a été signalé; le bilan des décideurs est excellent, comme en témoigne l'absence de jugement rendu contre l'Administration; et le cadre de budgétisation axée sur les résultats est totalement respecté, de même que la formule des dialogues en cascade lancée par le Bureau de la déontologie. En outre, la CESAP est connue pour agir rapidement et résolument en cas d'irrégularité ou de faute présumée et elle suit sans délai les recommandations formulées par les organes de contrôle qui ont été acceptées. Compte tenu de ce qui précède, on peut dire que la direction, l'administration et le personnel de la CESAP restent attachés à l'application du principe de responsabilité à tous les niveaux.
- 19.27 Les ressources à désigner, aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation durant l'exercice biennal 2016-2017 s'élèvent à 2 108 500 dollars, dont 1 749 700 dollars au titre du budget ordinaire et 358 800 dollars au titre des ressources extrabudgétaires.

- 19.28 Selon les estimations, le temps consacré par le personnel à l'auto-évaluation au titre des sous-programmes correspond à 116,25 mois de travail, soit 93,25 mois financés par le budget ordinaire et 23,00 financés au moyen des ressources extrabudgétaires. Dans le cadre de son programme de travail, la CESAP considère toujours comme une stratégie essentielle de consolider la fonction d'évaluation en son sein, y compris grâce au renforcement des capacités, au système d'assurance de la qualité et au réseautage, et en utilisant efficacement les résultats des évaluations déjà réalisées. Le plan d'évaluation de la CESAP pour 2016-2017 fait partie intégrante de son cadre de planification et de budgétisation. Il fait suite aux demandes explicites des États membres pour qu'il soit procédé à l'évaluation des activités de programme menées par le secrétariat, notamment par les divisions, les bureaux sous-régionaux et les institutions régionales. La direction de la CESAP a entrepris d'accéder à cette demande de suivi et de mettre en place un système interne pour suivre les progrès réalisés en la matière, comme elle en a pris l'engagement. Les évaluations qu'elle a effectuées récemment l'ont aidée à redresser ses résultats et à procéder à un certain nombre de changements à l'échelle de l'organisation : révision de l'appareil de conférence, pour mieux répondre aux besoins des États Membres, par l'adoption de la résolution 69/1 sur l'appareil de conférence de la Commission pour le développement inclusif et durable de l'Asie et du Pacifique; meilleure prise en compte du principe d'égalité des sexes dans les activités du secrétariat; amélioration continue de la planification, du suivi et de l'évaluation des programmes et projets; renforcement de la collaboration et de la coopération avec d'autres organisations régionales et sous-régionales.
- 19.29 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement dans le tableau 19.6 et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 19.6 **Répartition des publications**

	2012-2013 (nombre effectif)			2014-2015 (nombre estimatif)			2016-2017 (nombre prévu)		
	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique
Publications en série	–	6	23	2	8	20	4	13	13
Publications isolées	–	10	8	–	6	6	–	–	9
Total	–	16	31	2	14	26	4	13	22

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts): 1 105 400 dollars

- 19.30 La Commission, qui compte 53 membres et 9 pays et territoires membres associés, assure la direction globale des travaux de son secrétariat et rend compte au Conseil économique et social. Elle tient une session ordinaire annuelle, constituée d'un débat des hauts responsables suivi d'un débat ministériel, au cours desquels les participants examinent des questions importantes pour le développement économique et social durable et sans exclusive des pays de la région et prennent des décisions. Dans le prolongement de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, la Commission a pour ambition d'être la plus ouverte des enceintes intergouvernementales d'Asie et du Pacifique pour que les États membres puissent en son sein mener des travaux sur le

programme de développement faisant suite à la Conférence Rio +20 et celui concernant l'après-2015.

- 19.31 Comme suite à l'adoption de la résolution 69/1 de la Commission, son appareil intergouvernemental subsidiaire comprend les huit comités suivants : le Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif, le Comité du commerce et de l'investissement, le Comité des transports, le Comité de l'environnement et du développement, le Comité des technologies de l'information et de la communication, le Comité de la réduction des risques de catastrophe, le Comité du développement social et le Comité de statistique.
- 19.32 La durée totale des sessions des organes délibérants (session annuelle de la Commission et sessions biennales des huit comités) est de 50 jours au plus par exercice biennal. Outre les organes subsidiaires de la Commission, le Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission tient 6 séances par an au plus pour conseiller et assister la Secrétaire exécutive dans l'exercice de ses fonctions, et assurer la liaison entre la Commission et le secrétariat. Les réunions de la Commission et de ses comités ont lieu d'habitude au Centre de conférence des Nations Unies à Bangkok. Si, à l'invitation d'un État membre, elles sont organisées ailleurs, toutes les dépenses supplémentaires sont prises en charge par le pays hôte.
- 19.33 Conformément à sa résolution 69/1, la Commission a décidé d'effectuer, à sa soixante et onzième session en 2015, un examen des progrès accomplis dans l'application de la résolution et prié la Secrétaire exécutive de fournir un rapport sur les résultats des changements apportés à l'appareil de conférence, qui servira de base à cet examen. Toujours en application de ladite résolution, la Commission a prié la Secrétaire exécutive d'effectuer d'autres études et analyses sur plusieurs questions¹ et leurs incidences programmatiques, organisationnelles et budgétaires.
- 19.34 La répartition des ressources prévues pour les organes directeurs est indiquée dans le tableau 19.7.

Tableau 19.7 **Ressources nécessaires : organes directeurs**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	1 134,9	1 105,4	–	–
Total	1 134,9	1 105,4	–	–

- 19.35 Le montant de 1 105 400 dollars, qui représente une baisse de 29 500 dollars, couvrira les dépenses prévues au titre de l'emploi de personnel temporaire pour les réunions, des services de consultants et d'experts, des voyages du personnel appelé en renfort pour assurer les services de conférence et de ceux d'un fonctionnaire du Bureau des commissions régionales à New York qui participera aux sessions annuelles de la Commission, des services de traduction nécessaires pendant les périodes de pointe, des services d'imprimerie contractuels, des frais de représentation et des fournitures et accessoires.

¹ Voir le paragraphe 3 de la résolution 69/1.

- 19.36 La baisse de 29 500 dollars correspond principalement à une réduction des frais de voyages par suite des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et à d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 213 800 dollars

- 19.37 La composante Direction exécutive et administration est dirigée par le Bureau de la Secrétaire exécutive et appuyée par les organismes compétents, dont le Groupe des communications stratégiques et de la sensibilisation.
- 19.38 Le Bureau de la Secrétaire exécutive assure la direction et la gestion d'ensemble du secrétariat de la Commission et assiste les États membres, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, en leur proposant des analyses stratégiques approfondies, des possibilités d'action et des activités de renforcement des capacités pour les aider à s'attaquer aux grands problèmes de développement et à trouver des solutions novatrices pour promouvoir la prospérité économique, le progrès social et la viabilité environnementale à l'échelle régionale, sur une base équitable et sans exclusive. On recensera et étudiera les nouvelles questions ayant trait au programme de développement régional, en replaçant les préoccupations et priorités régionales dans leur contexte mondial.
- 19.39 Le Bureau prodigue ses conseils et des orientations aux divisions, aux bureaux sous-régionaux et aux institutions régionales pour assurer l'exécution coordonnée, dans le respect du principe de responsabilité, du programme de travail de la CESAP, qui continuera d'avoir pour priorités la promotion d'un développement économique et social sans exclusive, équitable et durable, y compris au moyen de la coopération et de l'intégration économiques régionales, de la connectivité régionale et de l'intégration équilibrée des trois piliers du développement durable dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. Le Bureau fournira également des orientations générales pour assurer l'intégration des politiques et stratégies relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans le programme de travail en vue d'aider les États membres à promouvoir un développement durable et équitable sans exclusive.
- 19.40 Comme par le passé, le Bureau continuera de renforcer la cohérence des politiques suivies au sein de la CESAP et parmi les entités des Nations Unies et les partenaires de développement s'occupant des questions de développement régional, notamment par l'intermédiaire du mécanisme de coordination régionale qui a été créé par le Conseil économique et social dans sa résolution 1998/46.
- 19.41 Le Bureau assure également la direction et l'administration d'ensemble des activités dans les domaines suivants : organisation des sessions annuelles de la Commission, qui se veut la plus ouverte des enceintes intergouvernementales au niveau régional en matière de renforcement de la coopération régionale; la réforme de l'appareil de conférence de la CESAP conformément à la résolution 69/1 de la Commission; l'amélioration de l'efficacité institutionnelle de la gestion axée sur les résultats; et la mise en œuvre des initiatives de gestion du changement à l'échelle du système des Nations Unies.
- 19.42 Le Bureau donnera également des orientations générales aux services d'appui aux programmes en ce qui concerne la planification de programmes intégrant la problématique hommes-femmes, la gestion des ressources financières et humaines ainsi que des dispositifs d'application du principe de responsabilité. Tout sera mis en œuvre pour assurer la représentation sur un pied d'égalité des hommes et des femmes à tous les niveaux de responsabilité.

- 19.43 Le Groupe des communications stratégiques et de la sensibilisation fera connaître les analyses, les activités normatives et les initiatives de renforcement des capacités de la Commission dans tous les organes d'information, y compris les médias sociaux, en donnant la plus grande visibilité à son action en tant qu'instance la mieux placée pour promouvoir un développement équitable et durable sans exclusive de la région.
- 19.44 Les ressources nécessaires au titre de la continuité des opérations s'élèvent à un montant de 430 700 dollars pour l'exercice biennal 2016-2017, qui doit permettre de financer la fourniture d'éléments d'appui à une centaine de membres du personnel indispensable, qui assumeront des fonctions critiques à la CESAP en cas de crise ou d'interruption et qui auraient donc besoin d'avoir accès à distance à certaines applications et données.

Tableau 19.8 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Réalizations escomptées du Secrétariat		Indicateurs de succès	Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Gestion efficace du programme de travail	Produits fournis en temps voulu (pourcentage de produits exécutés dans les délais fixés)	Objectif	93	93	93
		Estimation		93	93
		Résultats effectifs			98
b) Recensement des questions d'importance critique et des nouvelles questions intéressant le programme de développement régional	Nombre de recommandations formulées par les organes intergouvernementaux au sujet des questions d'importance critique et des nouvelles questions recensées par le Secrétariat	Objectif	110	105	100
		Estimation		100	100
		Résultats effectifs			109
c) Amélioration de la cohérence des politiques et de la coordination entre les organismes des Nations Unies dans la région de l'Asie et du Pacifique	Nombre de produits communs exécutés à la faveur du mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique, notamment dans le cadre de ses groupes de travail thématiques	Objectif	30	30	20
		Estimation		20	20
		Résultats effectifs			20
d) Meilleure visibilité du rôle joué par la CESAP dans la promotion d'un développement économique et social équitable et sans exclusive dans la région de l'Asie et du Pacifique	i) Nombre de mentions des activités et des initiatives de la CESAP dans les grands organes d'information de l'Asie et du Pacifique	Objectif	160	146	132
		Estimation		132	132
		Résultats effectifs			108
	ii) Nombre de mentions importantes des activités et politiques de la CESAP dans les organes d'information de premier plan, régionaux ou nationaux	Objectif	50	36	80
		Estimation		24	24
		Résultats effectifs			39
e) Respect des délais de présentation des manuscrits aux services des conférences et de la documentation	Pourcentage de documents d'avant-session soumis aux services des conférences et de la documentation dans les délais convenus d'un commun accord et dans la limite	Objectif	100	70	60
		Estimation		60	60
		Résultats effectifs			65

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>		
		<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
	du nombre de mots prescrit, conformément à la directive de rédaction et d'édition ST/CS/SER.A/44/Rev.1 (23 août 2006)			

Facteurs externes

- 19.45 Le Bureau de la Secrétaire exécutive devrait atteindre ses objectifs et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements et les autres partenaires de la Commission à l'échelon national continuent de faire une place privilégiée à la coopération régionale dans le domaine du développement socioéconomique; b) les organismes des Nations Unies restent déterminés à améliorer la cohérence de leurs politiques et y affectent les ressources nécessaires; c) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son soutien, conformément aux directives établies par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement adoptés au niveau international.

Produits

- 19.46 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire);
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP);
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions de la Commission (20);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports annuels de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2); rapports sur la gestion, la planification et l'exécution des programmes (2); séries d'études sur le thème retenu pour la session annuelle de la Commission (2);
 - ii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : service des réunions du Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission (2);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : études sur les thèmes de la soixante-douzième et de la soixante-treizième sessions de la Commission (2);
 - ii) Expositions, visites guidées, conférences : activités de sensibilisation du public aux travaux de la CESAP et de l'ONU, y compris des séances d'information (2);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : documents d'information et de promotion sur les questions prioritaires pour la CESAP et l'ONU (2); rapports annuels (2);
 - iv) Communiqués et conférences de presse : organisation de conférences de presse, de points-presse et d'entretiens avec la presse (2); diffusion de communiqués de presse et d'articles d'opinion sur les travaux et activités de la CESAP ou pour le compte du Siège ou d'autres entités du système des Nations Unies (2);

- v) Manifestations spéciales : organisation de la Journée annuelle des Nations Unies et d'autres manifestations de ce type (2);
- vi) Activités ou documentation techniques : production et mise à jour du contenu du site Web de la CESAP (2);
- vii) Audiovisuel : production de documentation audiovisuelle ou multimédia et de supports didactiques consacrés à la CESAP (2); organisation de campagnes virales (dans les médias sociaux) (2); couverture photographique des réunions et activités de la CESAP (2);
- viii) Services fonctionnels pour les réunions interorganisations : organisation des réunions du mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique (2).

Tableau 19.9 **Ressources nécessaires : Direction exécutive et administration**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	5 401,9	5 401,9	23	23
Autres objets de dépense	809,0	811,9	–	–
Total partiel	6 210,9	6 213,8	23	23
Ressources extrabudgétaires	38,1	18,0	–	–
Total	6 249,0	6 231,8	23	23

- 19.47 Le montant de 6 213 800 dollars, qui représente une augmentation nette de 2 900 dollars, permettra de financer 23 postes (1 SGA, 2 D-2, 2 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 3 P-2 et 11 agents locaux) pour un montant de 5 401 900 dollars, et d'autres objets de dépense (dont le personnel temporaire, les services de consultants, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires, et le mobilier et le matériel), pour un montant de 811 900 dollars.
- 19.48 L'augmentation nette de 2 900 dollars s'explique par un réalignement des ressources au sein de la composante Direction exécutive et administration au titre des dépenses effectivement engagées en ce qui concerne les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et le mobilier et matériel.
- 19.49 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 18 000 dollars, soit une diminution de 20 100 dollars, permettront de financer les initiatives visant à améliorer l'efficacité institutionnelle de la CESAP et ses activités de communication. Ces ressources serviront à : a) assurer la coordination avec les bureaux sous-régionaux, de sorte qu'ils soient pleinement associés aux activités prévues dans le programme de la Commission; b) améliorer la gestion des connaissances au service du développement, notamment grâce à l'amélioration des informations diffusées sur le Web; et c) nouer des relations avec d'autres organisations aux échelons régional et sous-régional afin d'établir avec elles des liens de collaboration et de partenariat. La baisse prévue est due au fait que la plupart des donateurs traditionnels accusent une réduction de leurs capacités de financement à cause de difficultés budgétaires.

C. Programme de travail

19.50 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 19.10.

Tableau 19.10 **Ressources nécessaires, par sous-programme**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
1. Politique macroéconomique et développement partagé	7 575,3	7 826,4	32	33
2. Commerce et investissement	6 305,9	6 333,7	26	26
3. Transport	6 423,1	6 185,0	27	26
4. Environnement et développement	7 476,3	6 873,6	30	30
5. Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe	5 147,7	5 164,7	22	22
6. Développement social	7 278,1	7 309,5	32	32
7. Statistiques	5 018,6	5 288,5	23	24
8. Activités sous-régionales de développement				
a. Activités sous-régionales de la CESAP dans le Pacifique	2 750,1	2 743,5	9	9
b. Activités sous-régionales de la CESAP dans l'Asie de l'Est et du Nord-Est	1 714,7	1 710,8	5	5
c. Activités sous-régionales de la CESAP dans l'Asie du Nord et l'Asie centrale	1 457,9	1 455,6	4	4
d. Activités sous-régionales de la CESAP dans l'Asie du Sud et du Sud-Ouest	2 322,6	2 009,0	7	6
e. Activités sous-régionales de la CESAP dans l'Asie du Sud-Est	10,1	9,7	–	–
Total partiel	53 480,4	52 910,0	217	217
Ressources extrabudgétaires	32 410,5	25 755,3	82	77
Total	85 890,9	78 665,3	299	294

Sous-programme 1 Politique macroéconomique et développement partagé

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 826 400 dollars

19.51 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des politiques macroéconomiques et du développement, appuyée par le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement partagé) du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 19.11 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la coopération économique régionale et faciliter l'établissement de politiques macroéconomiques tournées vers l'avenir pour favoriser le développement durable et partagé, le but étant notamment de réduire la pauvreté et d'atteindre les objectifs de développement arrêtés sur le plan international, notamment dans le programme de développement pour l'après-2015 (tel qu'il aura été approuvé par l'Assemblée générale)

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Favoriser une meilleure compréhension par les décideurs et les autres groupes cibles des politiques propices à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à la réduction des écarts de développement dans la région	Nombre de rapports et de références consacrés aux publications et autres activités de la CESAP par des gouvernements, le milieu universitaire et les médias	Objectif	850	850	800
		Estimation		800	800
		Résultats effectifs			800
b) Faire mieux entendre la voix de la région dans les instances mondiales de développement et renforcer la coopération économique et financière afin de favoriser un développement partagé, équitable, durable et résilient	Nombre de documents finaux et de résolutions faisant apparaître un consensus autour de la coopération économique et financière régionale	Objectif	3	3	3
		Estimation		3	3
		Résultats effectifs			3
c) Aider les États membres, notamment des pays ayant des besoins particuliers, à se donner les moyens de concevoir et d'exécuter des politiques de développement permettant de concrétiser le programme de développement pour l'après-2015 (tel qu'il aura été approuvé par l'Assemblée générale) et d'atteindre les autres objectifs de développement arrêtés sur le plan international, y compris l'égalité des sexes	Pourcentage des participants interrogés qui s'estiment mieux à même de concevoir et d'exécuter les politiques de développement, y compris en rapport à la problématique hommes-femmes	Objectif	85	85	–
		Estimation		80	80
		Résultats effectifs			–
d) Aider les États membres à se donner les moyens de concevoir et d'appliquer des politiques et des mesures de développement favorisant l'agriculture durable et la sécurité alimentaire qui profitent autant aux femmes qu'aux hommes, aux filles qu'aux garçons	Pourcentage des participants interrogés indiquant qu'ils ont utilisé des connaissances et compétences acquises grâce à l'action de la CESAP pour promouvoir l'agriculture durable et la sécurité alimentaire d'une manière qui profite autant aux femmes qu'aux hommes, aux filles qu'aux garçons	Objectif	85	85	80
		Estimation		80	80
		Résultats effectifs			80

Facteurs externes

19.52 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les contextes mondial, national et régional restent propices : a) à la poursuite de la collaboration en vue du renforcement de l'intégration économique régionale; b) à la promotion de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire et l'adoption de mesures en leur faveur; c) au soutien des initiatives prises par les pays les moins avancés pour améliorer leur capacité de

production et à la mobilisation de fonds extrabudgétaires en quantité suffisante pour donner aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

19.53 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté, le développement pour tous et le financement du développement (2); rapports sur les questions concernant les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays en développement insulaires du Pacifique (2); rapports sur les activités du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (2);
 - ii) Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif de la CESAP ;
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (1); rapport sur les grandes questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté, le développement pour tous et le financement du développement (1);
 - iii) Conférence ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport de la Conférence ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique (1); rapport sur les grandes questions concernant la Conférence ministérielle, dont les problèmes et les solutions possibles en matière de coopération financière régionale (1);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts : examens par les pairs de l'Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique (2); réunion d'un groupe d'experts sur l'application régionale de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne pour les pays en développement sans littoral (1); réunion d'un groupe d'experts sur l'application régionale du Programme d'action d'Istanbul (1);
 - v) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseils d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*, y compris sa présentation officielle (2); *Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique : actualisation de fin d'année* (2); *Asia-Pacific Development Journal* (semestriel) (4); *Série de documents de travail de la CESAP* (semestrielle) (4);
 - ii) Publications isolées : rapports sur le développement dans les pays ayant des besoins particuliers en Asie et dans le Pacifique (2);

- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : notes d'orientation de la CESAP sur des thèmes tels que le financement du développement (2); notes de pays et documents à distribuer lors de conférences sur les politiques socioéconomiques et leurs résultats dans la région de l'Asie et du Pacifique (2); services d'information et base de données sur la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (2); *Palawija News* (trois fois par an) (2);
 - iv) Activités ou documentation techniques : document sur le renforcement de la coopération économique et financière aux fins d'un développement équitable et durable sans exclusive (1); document sur les stratégies de financement d'un développement équitable et durable sans exclusive dans la région de l'Asie et du Pacifique (1); rapports régionaux sur les objectifs de développement adoptés au niveau international (2); documents d'information et modules sur l'agriculture durable aux fins du développement rural (2); modules sur les méthodes d'évaluation de l'agriculture durable (2); documents d'information et modules sur la diffusion des pratiques et des techniques en matière d'agriculture durable auprès des petits exploitants, notamment des femmes (2);
 - v) Services fonctionnels pour les réunions interorganisations : établissement de prévisions sur la situation des principaux pays de la région de l'Asie et du Pacifique dans le cadre du Projet LINK (2); Groupe thématique de travail sur la pauvreté et la faim relevant du Mécanisme de coordination régionale de l'Asie et du Pacifique (semestriel) (2);
 - vi) Apports à des produits communs : contributions régionales aux rapports intitulés « Situation et perspectives de l'économie mondiale » et présentation officielle de ces publications au niveau régional (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : concertations au niveau national sur les politiques macroéconomiques sans exclusive à adopter pour aider les pauvres, sur les obstacles à leur mise en œuvre et sur la mise en commun des meilleures pratiques (2); ateliers sous-régionaux sur les mesures recommandées dans l'Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique pour faire face aux principaux problèmes socioéconomiques de la région (2); cycle de séminaires sur les grands problèmes économiques et sociaux de la région de l'Asie et du Pacifique (1); agriculture durable aux fins du développement rural (1); atelier sur l'évaluation de l'agriculture durable, de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté (1); atelier sur la promotion des politiques de développement rural (1); atelier sur le renforcement des systèmes d'innovation en matière d'agriculture durable (1);
 - ii) Projets opérationnels : amélioration des connaissances et des capacités des décideurs et des autres parties prenantes dans les pays en développement de l'Asie et du Pacifique pour mobiliser les ressources nationales et internationales afin d'appuyer un développement durable sans exclusive (1); renforcement des capacités des États membres, en particulier des États ayant des besoins particuliers, à élaborer et à appliquer des politiques et des stratégies destinées à accélérer la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international (1); renforcement des capacités nationales des pays ayant des besoins particuliers à relever les défis liés au développement socioéconomique et à la protection de l'environnement et à contribuer plus facilement aux efforts de coopération et d'intégration régionales et sous-régionales (1); programme intégré de développement rural économique et social aux fins de

l'amélioration des conditions de vie dans la zone aride du Myanmar (1); renforcement des systèmes d'innovation agricole en Asie aux fins de l'agriculture durable (1);

19.54 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 19.12.

Tableau 19.12 **Ressources nécessaires : sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	7 211,1	7 390,7	32	33
Autres objets de dépense	364,2	435,7	–	–
Total partiel	7 575,3	7 826,4	32	33
Ressources extrabudgétaires	3 159,7	4 293,0	13	11
Total	10 735,0	12 119,4	45	44

19.55 Le montant de 7 826 400 dollars, qui représente une augmentation nette de 251 100 dollars, se répartit comme suit : 7 390 700 dollars au titre du financement partiel de 33 postes (1 D-1, 4 P-5, 6 P-4, 6 P-3, 2 P-2 et 14 AL) et 435 700 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes, notamment pour les consultants, les experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et le mobilier et matériel.

19.56 L'augmentation nette de 251 100 dollars est imputable : a) au gain d'un poste P-4 par transfert depuis la composante 4 du sous-programme 8 (Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest) (311 600 dollars), en partie compensé par le gel du recrutement à des postes permanents (132 000 dollars); b) à une augmentation nette de 71 500 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes, découlant d'un réalignement des ressources pour tenir compte des dépenses effectivement engagées dans ce sous-programme pour les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et le mobilier et matériel (79 300 dollars), en partie compensée par la réduction proposée au titre des voyages qui tient compte des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (7 800 dollars).

19.57 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 4 293 000 dollars, qui représente une augmentation de 1 133 300 dollars, permettraient d'exécuter le programme de travail correspondant aux mandats régionaux et mondiaux en ce qui concerne : l'appui à la réalisation des objectifs de développement durable énoncés dans le rapport du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable (A/68/970 et Corr. 1); les problèmes rencontrés dans les pays ayant des besoins spéciaux; et les questions touchant au financement du développement durable et à la coopération financière. Ces ressources extrabudgétaires seront nécessaires pour mettre en œuvre les activités de coopération technique telles que les projets du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable, qui donnent des exemples d'initiatives favorisant l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. L'augmentation prévue permettrait de renforcer l'action menée dans le domaine du financement du développement et de garantir une large participation des pays membres aux différentes réunions.

Sous-programme 2 Commerce et investissement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 333 700 dollars

- 19.58 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division du commerce et de l'investissement, avec l'appui du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et du Centre pour la mécanisation agricole durable. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 (Commerce et investissement) du programme 16 du cadre stratégique pour la période 2016-2017.

Tableau 19.13 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Promouvoir le commerce, l'investissement, le développement des entreprises, l'innovation et le transfert de technologie comme facteurs d'un développement durable qui profite à tous dans la région de l'Asie et du Pacifique

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la connaissance qu'ont les pays membres de la CESAP des tendances, des questions nouvelles et des possibilités d'action fondées sur des données factuelles dans les domaines du commerce et de l'investissement et les domaines apparentés du développement des entreprises, de l'innovation et du transfert de technologie, à l'appui d'un développement durable qui profite à tous	i) Nombre d'articles et de références dans la documentation politique et les principaux médias se rapportant aux publications et aux documents et activités connexes de la CESAP dans les domaines du commerce et de l'investissement	Objectif	35	35	–
		Estimation		30	30
		Résultats effectifs			–
	ii) Nombre de téléchargements des publications de la CESAP sur le commerce et l'investissement	Objectif	40 000	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
b) Renforcement des mécanismes de coopération régionale dans les domaines du commerce, de l'investissement, du développement des entreprises, de l'innovation et du transfert de technologie à l'appui d'un développement durable qui profite à tous	i) Nombre d'États membres de la CESAP jugeant utiles les mécanismes de coopération régionale appuyés par la CESAP dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement des entreprises	Objectif	20	26	15
		Estimation		15	15
		Résultats effectifs			18
	ii) Nombre d'États membres de la CESAP jugeant utiles les mécanismes de coopération régionale que soutiennent le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et le Centre pour la mécanisation agricole durable en vue d'appuyer l'innovation et le développement et le transfert de technologie, notamment dans le domaine de la mécanisation agricole	Objectif	10	10	–
		Estimation		10	10
		Résultats effectifs			–

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2016-2017	2014-2015	2012-2013	
	iii) Augmentation du nombre de produits bénéficiant d'un régime préférentiel qui reflètent la portée et la solidité des engagements pris dans le cadre de l'Accord commercial Asie-Pacifique ou augmentation du nombre de pays qui en sont parties	<i>Nombre de produits bénéficiant d'un régime préférentiel</i>			
		Objectif	10 000	6 000	5 000
		Estimation		5 000	5 000
		Résultats effectifs			4 270
		<i>Pourcentage (marge préférentielle moyenne)</i>			
		Objectif	35	35	35
		Estimation		32	32
		Résultats effectifs			32
c) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de formuler et mettre en œuvre des politiques en matière de commerce, d'investissement, d'innovation, de développement des entreprises et de transfert de technologie, y compris des politiques tenant compte de la problématique hommes-femmes, à l'appui d'un développement durable qui profite à tous	i) Pourcentage d'entités interrogées participant aux initiatives de la CESAP plus aptes à formuler et mettre en œuvre des politiques en matière de commerce, d'investissement et de développement des entreprises, y compris des politiques tenant compte de la problématique hommes-femmes	Objectif	85	80	75
		Estimation		80	80
		Résultats effectifs			90
	ii) Pourcentage d'entités interrogées participant aux initiatives du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et du Centre pour la mécanisation agricole durable plus aptes à formuler et mettre en œuvre des politiques propres à favoriser l'innovation et le transfert de technologie, y compris dans le domaine de la mécanisation agricole	Objectif	80	80	–
		Estimation		75	75
		Résultats effectifs			–

Facteurs externes

- 19.59 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les contextes mondial, national et régional restent propices à une coopération continue concernant le commerce, l'investissement et d'autres questions financières; b) les institutions nationales sont disposées à fournir les informations nécessaires; et c) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 19.60 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les questions relatives au commerce et aux investissements (2); rapports du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (2); rapports du Centre pour la mécanisation agricole durable (2);

- ii) Comité du commerce et de l'investissement de la CESAP :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité du commerce et de l'investissement (1); rapport sur les grandes questions relatives au commerce et à l'investissement (1);
- iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion du groupe d'experts sur les questions nouvelles concernant le commerce et l'investissement (1); réunion du groupe d'experts sur la science, la technologie et l'innovation (1);
- iv) Assistance aux représentants et aux rapporteurs (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) : Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (2); Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable (2); Comité permanent de l'Accord commercial Asie-Pacifique (2); Conseil ministériel de l'Accord commercial Asie-Pacifique (1); Conseil d'administration du Forum des entreprises du bassin du Mékong (2); Conseil consultatif des entreprises de la CESAP (2); Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier (2); réunions annuelles du Réseau Asie-Pacifique pour les essais de machines agricoles (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : rapports sur le commerce et l'investissement dans la région Asie-Pacifique (2);
 - ii) Publications isolées : *Studies in Trade and Investment: Services and Global Value Chains* (1); *Studies in Trade and Investment: Trade Facilitation for Regional Development* (1); *Studies in Trade and Investment: Increasing the Inclusiveness and Sustainability of Asia-Pacific Business* (1);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : lettres mensuelles sur la facilitation du commerce (électroniques) (2); les activités de la CESAP dans les domaines du commerce et des investissements – passé, présent et futur (1); fiches-pays et dossiers-pays des rapports sur le commerce et l'investissement dans la région Asie-Pacifique (2); notes d'information de la base de données sur les accords relatifs au commerce et à l'investissement dans la région Asie-Pacifique (2);
 - iv) Activités ou documentation techniques : Base de données sur les accords relatifs au commerce et à l'investissement dans la région Asie-Pacifique (2); Base de données exhaustive sur les coûts du commerce (2); Documents de travail sur les aspects essentiels du commerce et de l'investissement en Asie et dans le Pacifique (2); *Trade Insights* (2); indicateurs de résultats commerciaux sur les mesures non tarifaires (2); rapport sur la facilitation des échanges et la mise en œuvre du commerce dématérialisé (2); Ressources en ligne du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur le transfert de technologie et les systèmes d'innovation nationaux et locaux, y compris Asia-Pacific Tech Monitor (2); Publications périodiques du Service d'information sur les technologies à valeur ajoutée (gestion des déchets, sources d'énergie non classiques, industrie alimentaire, biotechnologies et protection de la couche d'ozone (2); Ressources en ligne du Centre pour la mécanisation agricole durable sur les bonnes pratiques agricoles et l'agriculture écologiquement viable susceptibles de réduire la pauvreté (2); matériels de référence sur la négociation d'accords commerciaux préférentiels (1);

- v) Audiovisuel : production de supports multimédia de référence sur les thèmes du commerce et de l'investissement, qui promeuvent notamment l'intégration régionale et figureront dans le rapport sur le commerce et l'investissement dans la région Asie-Pacifique (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Projets opérationnels : renforcement de la capacité des principales institutions de la région à mener des activités de recherche utiles pour l'élaboration de politiques cohérentes, efficaces, viables et sans exclusive concernant le commerce, la facilitation du commerce, l'investissement, le développement des entreprises et le transfert de technologies (notamment par le biais du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce) (1); renforcement de la capacité des États Membres à élaborer et à appliquer des politiques en matière de commerce et d'investissement, notamment l'Accord commercial Asie-Pacifique et d'autres accords relatifs au commerce et à l'investissement, ainsi que des programmes relatifs à l'Initiative Aide pour le commerce (1); renforcement de la capacité des États Membres à élaborer et à appliquer des mesures de facilitation du commerce, telles que les échanges commerciaux automatisés, et à lever les obstacles réglementaires ou de procédures qui pèsent sur le commerce (1); intensification du développement du secteur privé pour une croissance durable pour tous en Asie et dans le Pacifique (1); renforcement de la capacité des États Membres à consolider les composantes clefs de leurs systèmes d'innovation au niveau national et sous-sectoriel et à mettre en œuvre des politiques relatives à la science, à la technique et à l'innovation fondées sur des données objectives (1); renforcement de la capacité des États Membres à consolider le transfert et la mise au point de technologies en faveur du développement durable, en axant les efforts sur l'énergie renouvelable et les nanotechnologies (1); renforcement de la capacité des États Membres à élaborer et à appliquer des politiques et des stratégies destinées à promouvoir la mécanisation agricole durable, notamment grâce au développement du Réseau Asie-Pacifique pour les essais de machines agricoles (1);

19.61 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 19.14.

Tableau 19.14 **Ressources nécessaires : sous-programme 2**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	6 123,7	6 123,7	26	26
Autres objets de dépense	182,2	210,0	–	–
Total partiel	6 305,9	6 333,7	26	26
Ressources extrabudgétaires	3 038,1	3 038,1	19	13
Total	9 344,0	9 371,8	45	39

19.62 Le montant de 6 333 700 dollars, en augmentation nette de 27 800 dollars, permettra de financer 26 postes (1 D-1, 5 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 3 P-2 et 10 AL) (6 123 700 dollars) et d'autres objets de

dépense, notamment les consultants, les experts, les voyages, les services contractuels, les dépenses générales de fonctionnement et le mobilier et le matériel (210 000 dollars).

- 19.63 L'augmentation nette de 27 800 dollars s'explique par un réalignement des ressources qui tient compte des dépenses effectives engagées dans ce sous-programme au titre des services contractuels, des dépenses générales de fonctionnement et du mobilier et du matériel (39 100 dollars); elle est en partie compensée par une réduction des dépenses au titre des consultants (4 800 dollars) et des dépenses relatives aux voyages qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (6 500 dollars).
- 19.64 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant de 3 038 100 dollars, somme constante par rapport à l'exercice 2014-2015, devraient permettre de mettre en œuvre le programme de travail et de mener des activités dans les domaines suivants : le renforcement des capacités, d'une part, en matière de facilitation du commerce, concernant, par exemple, le système du guichet unique et le commerce sans papier, et, d'autre part, en vue de la négociation d'un accord régional sur le commerce dématérialisé; la poursuite des activités du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce; le renforcement de la capacité des États Membres à élaborer et à appliquer des politiques et des accords en matière de commerce et d'investissement, tels que l'Accord commercial Asie-Pacifique; le renforcement des capacités en matière de développement du secteur privé, notamment en ce qui concerne l'intégration des petites et moyennes entreprises dans les chaînes de valeur mondiales et régionales, et la promotion de la viabilité et de l'ouverture des entreprises; le renforcement de la capacité des États Membres à parvenir à un développement durable, ouvert à tous et fondé sur le progrès technologique, par le biais de la collaboration technique transfrontalière, de l'examen des politiques relatives à la science, à la technique et à l'innovation et de projets de transfert de technologie; le renforcement de la capacité des États Membres à adopter des techniques agricoles et des méthodes de mécanisation durables, en vue de faciliter le commerce intrarégional de machines agricoles et d'améliorer la compétitivité des entreprises agricoles.

Sous-programme 3 Transports

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 185 000 dollars

- 19.65 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des transports. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 (Transports) du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 19.15 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération et l'intégration régionales dans le domaine des transports pour un développement durable qui profite à tous

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de formuler	Augmentation du nombre de mesures prises par les États Membres pour	Objectif	95	90	80
		Estimation		80	80

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2016-2017	2014-2015	2012-2013	
et mettre en œuvre des politiques et programmes de transport qui concourent à un développement durable, équitable et sans exclusive et tiennent compte de la problématique hommes-femmes	mettre en œuvre des politiques et programmes en matière de transports durables et de sécurité routière, notamment ceux tenant compte de la problématique hommes-femmes	Résultats effectifs		80	
b) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de planifier, créer et mettre en place des réseaux internationaux de transport intermodal tels que le Réseau routier asiatique, le réseau ferroviaire transasiatique, des transports maritimes interinsulaires et des ports secs d'importance internationale	i) Augmentation du nombre de projets et programmes nationaux consacrés à l'amélioration des infrastructures régionales de transport, notamment le Réseau routier asiatique, le réseau ferroviaire transasiatique, les transports maritimes interinsulaires et les ports secs d'importance internationale	Objectif	73	70	60
		Estimation		60	60
		Résultats effectifs			60
	ii) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP qui sont parties à des accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux ou qui en sont signataires	Objectif	75	70	65
		Estimation		65	65
		Résultats effectifs			65
c) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP et du secteur privé de prendre et d'appliquer des mesures pour améliorer les opérations de transport international et la logistique	i) Augmentation du nombre de mesures visant à éliminer les goulets d'étranglement et à faciliter la circulation effective des personnes, des biens et des véhicules sur les axes de transport et aux postes frontière	Objectif	34	30	24
		Estimation		24	24
		Résultats effectifs			24
	ii) Augmentation du nombre de mesures prises par les pays pour améliorer la performance logistique	Objectif	18	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–

Facteurs externes

- 19.66 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements des États membres de la CESAP et des membres associés sont disposés à collaborer et sont à même d'exécuter les projets et programmes proposés au cours de l'exercice; b) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 19.67 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur des questions ayant trait aux transports (2);
 - ii) Conférence ministérielle sur les transports :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (10);

- b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport sur la Conférence ministérielle sur les transports (1); rapports sur les principales questions ayant trait aux transports (1);
- iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion du groupe d'experts sur un développement durable des transports qui profite à tous (1); réunion du groupe d'experts sur l'utilisation intégrée de guichets uniques pour la facilitation des transports et du commerce (1);
- iv) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Groupe de travail sur le Réseau routier asiatique (1); Groupe de travail sur le réseau ferroviaire transasiatique (1); Groupe de travail sur les ports secs (1); Groupe de travail du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale sur les projets relatifs aux transports et aux mouvements transfrontières (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *Review of Developments in Transport in Asia and the Pacific* (1); *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific* (2);
 - ii) Publications isolées : *Monograph series on sustainable and inclusive transport development* (1);
 - iii) Activités ou documentation techniques : progrès régionaux accomplis dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière (1); mise à jour du manuel et du logiciel sur les politiques de transport (modèle intégré de planification des transports) (1); étude des prévisions relatives au transport intermodal de conteneurs dans la région (1); mise à jour de la base de données des systèmes d'information géographique sur les transports, de la base de données sur le réseau routier asiatique et de celle sur le réseau ferroviaire transasiatique (1); cartes du réseau de transport intermodal intégré, du réseau routier asiatique et du réseau ferroviaire transasiatique (3); mise à jour des supports de formation sur les opérations de transit, le transport multimodal et la logistique (1); Mise à jour du modèle de facilitation des transports (1); répondre à la nécessité d'harmoniser les règles et les normes (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Projets opérationnels : renforcement de la capacité des États Membres à élaborer et à appliquer des politiques et des mesures visant à mettre en place des systèmes de transport économiquement viables, respectueux de l'environnement et propices à l'intégration sociale (1); renforcement des moyens dont disposent les États membres pour élaborer et appliquer des politiques de sécurité routière (1); renforcement des moyens dont disposent les États membres pour mobiliser diverses sources de financement, en particulier le secteur privé, en vue du développement des infrastructures de transport (1); renforcement des moyens dont disposent les États membres pour mettre sur pied et exploiter un réseau de transport régional intégré comprenant notamment le réseau routier asiatique, le réseau ferroviaire transasiatique, le transport maritime et des ports secs d'importance internationale (1); renforcement des moyens dont disposent les responsables politiques et le secteur privé pour mettre en place et gérer des réseaux de transports régionaux et sous-régionaux performants, y compris des réseaux de transport maritime interinsulaire (1); renforcement des moyens dont disposent les États membres pour élaborer et appliquer des mesures de facilitation des transports (1); renforcement des moyens dont disposent les responsables politiques et le secteur privé pour mettre en place des services performants de transit, de transport multimodal et de logistique (1);

19.68 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 19.16.

Tableau 19.16 **Ressources nécessaires : sous-programme 3**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actualisation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	6 255,9	6 002,9	27	26
Autres objets de dépense	167,2	182,1	–	–
Total partiel	6 423,1	6 185,0	27	26
Ressources extrabudgétaires	615,2	805,1	1	1
Total	7 038,3	6 990,1	28	27

19.69 Le montant de 6 185 000 dollars, en diminution nette de 238 100 dollars, permettra de financer 26 postes (1 D-1, 3 P-5, 6 P-4, 3 P-3, 2 P-2 et 11 AL) (6 002 900 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les dépenses générales de fonctionnement et le mobilier et le matériel (182 100 dollars).

19.70 La diminution nette de 238 100 dollars tient à : a) la perte d'un poste P-3 par transfert au sous-programme 7 (Statistiques) (253 000 dollars), en partie compensée par b) une augmentation de 14 900 dollars au titre des autres objets de dépense, qui s'explique par un réalignement des ressources tenant compte des dépenses effectives engagées dans le sous-programme 3 au titre des services contractuels, des dépenses générales de fonctionnement et du mobilier et du matériel (25 100 dollars); cette augmentation est en partie compensée par une réduction : i) des dépenses relatives aux services d'experts (200 dollars); et ii) de celles relatives aux voyages, qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et d'autres gains d'efficacité que la Commission prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (10 000 dollars).

19.71 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 805 100 dollars (soit une augmentation de 189 900 dollars par rapport à l'exercice précédent) permettront de mettre en œuvre le programme de travail et seront essentielles à la mise en œuvre de la phase II du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique (2012-2016) et du Cadre stratégique régional pour la facilitation des transports routiers internationaux. Cette augmentation des ressources assurera une large participation des États Membres à diverses réunions.

Sous-programme 4 **Environnement et développement**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 873 600 dollars

19.72 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'environnement et du développement. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 (Environnement et développement) du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 19.17 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Amélioration des politiques de prise en compte de l'environnement dans le développement, la gestion des ressources en énergie et en eau et l'urbanification

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Meilleure compréhension, par les responsables des autorités locales et nationales et les autres parties prenantes, des moyens qui peuvent être mis en œuvre pour faire concorder l'élaboration des politiques environnementales et de développement et les grandes orientations en matière de sécurité énergétique, de gestion des ressources en eau et d'urbanification, compte tenu de la problématique hommes-femmes, avec le programme de développement pour l'après-2015 (tel qu'il aura été approuvé par l'Assemblée générale) et les objectifs de développement durable	Nombre de références, dans les documents, déclarations et exposés politiques, aux publications, notes d'orientation, projets et activités connexes de la CESAP, témoignant d'une meilleure concordance de l'élaboration des politiques environnementales et de développement et des grandes orientations en matière de sécurité énergétique, de gestion des ressources en eau et d'urbanification, compte tenu de la problématique hommes-femmes, avec le programme de développement pour l'après-2015 (tel qu'il aura été approuvé par l'Assemblée générale) et les objectifs de développement durable	Objectif	15	13	20
		Estimation		–	15
		Résultats effectifs			20
b) Renforcement de la capacité des responsables des autorités locales et nationales et des principales parties prenantes d'élaborer des politiques environnementales et de développement et de mettre en œuvre les grandes orientations en matière de sécurité énergétique, de gestion des ressources en eau et d'urbanification, compte tenu de la problématique hommes-femmes, dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 (tel qu'il aura été approuvé par l'Assemblée générale) et des objectifs de développement durable	Nombre d'initiatives prises par les gouvernements et les principales parties prenantes pour élaborer des politiques environnementales et de développement et mettre en œuvre les grandes orientations en matière de sécurité énergétique, de gestion des ressources en eau et d'urbanification, compte tenu de la problématique hommes-femmes	Objectif	15	15	17
		Estimation		–	15
		Résultats effectifs			22
c) Renforcement des structures de coopération régionale (cadres et réseaux des responsables des autorités locales et nationales et des principales parties prenantes) à l'appui de l'élaboration des politiques environnementales et de développement et des grandes orientations en matière de sécurité énergétique, de gestion des ressources en eau et d'urbanification, compte tenu de la problématique hommes-femmes	Nombre d'initiatives prises pour créer ou renforcer des cadres et réseaux de coopération régionale à l'appui de l'élaboration des politiques environnementales et de développement et des grandes orientations en matière de sécurité énergétique, de gestion des ressources en eau et d'urbanification, compte tenu de la problématique hommes-femmes	Objectif	15	20	14
		Estimation		–	20
		Résultats effectifs			17

Facteurs externes

19.73 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable sont effectivement adoptés d'ici à la fin de 2015; b) les conditions et tendances économiques, sociales et environnementales demeurent favorables à la mise en œuvre de stratégies de développement durable, notamment à la transition vers une économie verte dans le cadre d'une stratégie de développement durable et d'élimination de la pauvreté; c) les conditions économiques, sociales et politiques des pays cibles restent stables; d) les institutions publiques et les organisations de la société civile disposent des ressources humaines et financières nécessaires pour coopérer efficacement; et e) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

19.74 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur des questions ayant trait à l'environnement et au développement (2);
 - ii) Septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (10);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport sur les conclusions de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement (1); Rapport sur des questions relatives à la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement (1);
 - iii) Autres réunions intergouvernementales : Forum Asie-Pacifique pour le développement durable :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (8);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport sur les conclusions du Forum Asie-Pacifique sur le développement durable (2); rapport sur les questions relatives au développement durable en Asie et dans le Pacifique (2);
 - c. Groupes spéciaux d'experts : réunion du groupe d'experts sur la stratégie régionale de mise en œuvre des objectifs de développement adoptés au niveau international (1); réunion du groupe d'experts sur les moyens de réaliser les objectifs de développement adoptés au niveau international pour les villes d'Asie et du Pacifique (1); réunion du groupe d'experts sur l'appui au développement du mécanisme du Forum Asie-Pacifique de l'énergie, qui comprend le rapport sur les tendances régionales concernant l'énergie au service du développement durable, la connectivité énergétique ainsi que le portail offrant un accès aux données et aux politiques du Forum (1); réunion du groupe d'experts sur l'application, au niveau régional, des textes issus de la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (1);

- iv) Assistance aux représentants et aux rapporteurs (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) : Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale : Groupe de travail sur les projets relatifs aux ressources en eau et en énergie (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *Greening of Economic Growth in Asia and the Pacific* (sur CD-ROM) consacré à la mise en œuvre des objectifs de développement adoptés au niveau international (1); *Greening of Economic Growth in Asia and the Pacific* (sur CD-ROM) consacré au partage de la prospérité à l'échelle planétaire (1) ; rapport sur les tendances régionales concernant l'énergie au service du développement durable (2);
 - ii) Manifestations spéciales : Journée mondiale de l'habitat (2); Journée mondiale des villes (2);
 - iii) Activités ou documentation techniques : notes d'orientation concernant les nouveaux défis majeurs en matière d'environnement, d'énergie, de ressources en eau et de développement urbain, notamment le financement de la lutte contre les changements climatiques et la gestion des ressources naturelles (2); analyse des tendances et des défis émergents dans les villes moyennes et secondaires d'Asie et du Pacifique, dans le contexte du développement durable (1); plateforme régionale en ligne consacrée au développement durable et à l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, y compris la gestion des modules de formation accessibles en ligne (1);
 - iv) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : réunions du Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale sur l'environnement et la gestion des catastrophes (2); réunions consultatives régionales interinstitutions sur la bonne gouvernance urbaine (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Stages, séminaires et ateliers : renforcement des capacités institutionnelles aux fins de l'élaboration et de l'application des stratégies, des politiques et des outils ayant trait au développement durable, y compris l'organisation de séminaires de formation des formateurs et l'exploitation de modules de formation accessibles en ligne (1); renforcement de la capacité à élaborer et à consolider des politiques favorables à l'émergence de villes à faibles émissions de carbone et résilientes face aux changements climatiques en Asie et dans le Pacifique (1); concertation sur l'action à mener en ce qui concerne l'énergie au service du développement durable en Asie et dans le Pacifique (1); réunion de consultation régionale pour la préparation du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie (1);
 - ii) Projets opérationnels : changements climatiques et développement (1); renforcement des institutions en vue d'une approche novatrice du développement durable et d'une planification stratégique des politiques dans ce domaine (1); renforcement des capacités en matière de gestion intégrée des ressources en eau (2); sensibilisation et renforcement des capacités concernant l'énergie au service du développement durable en vue de faciliter la mise en œuvre des textes issus du premier Forum Asie-Pacifique de l'énergie (2); renforcement des partenariats régionaux et interrégionaux pour le développement durable, y compris la mise en œuvre des textes issus de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) et de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (1);

renforcement de la coopération régionale pour des villes viables, ouvertes et résilientes en Asie et dans le Pacifique (1);

19.75 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 4 est indiquée dans le tableau 19.18.

Tableau 19.18 **Ressources nécessaires : sous-programme 4**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	6 783,5	6 651,5	30	30
Autres objets de dépense	692,8	222,1	–	–
Total partiel	7 476,3	6 873,6	30	30
Ressources extrabudgétaires	3 527,3	1 469,8	2	–
Total	11 003,6	8 343,4	32	30

19.76 Le montant de 6 873 600 dollars, en diminution nette de 602 700 dollars, permettra de financer partiellement 30 postes (1 D-1, 3 P-5, 7 P-4, 3 P-3, 3 P-2 et 13 AL) (6 651 500 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les dépenses générales de fonctionnement et le mobilier et le matériel (222 100 dollars).

19.77 La diminution nette de 602 700 dollars s'explique par : a) le gel du recrutement à des postes permanents (132 000 dollars); et b) une diminution nette de 470 700 dollars des dépenses autres que les postes, qui s'explique par l'élimination de dépenses non renouvelables liées à l'application de la résolution 66/288, dans laquelle l'Assemblée générale a approuvé le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons » (492 200 dollars), et par la réduction des dépenses relatives aux voyages qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (11 400 dollars); ces réductions sont en partie contrebalancées par une augmentation de 32 900 dollars des crédits demandés, due à une réaffectation des ressources qui tient compte des dépenses effectives engagées dans ce sous-programme au titre des services de consultants, des services contractuels, des frais généraux de fonctionnement et du mobilier et du matériel.

19.78 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 469 800 dollars (soit une diminution de 2 057 500 dollars par rapport à l'exercice précédent) seront consacrées à la mise en œuvre d'un programme de travail et d'activités destinés, d'une part, à améliorer les capacités et à renforcer la coopération régionale dans les domaines cruciaux de l'environnement et du développement durable et, d'autre part, à prendre en main les problèmes du développement urbain durable. Ces ressources extrabudgétaires contribueront en outre à faciliter l'application des textes issus du premier Forum Asie-Pacifique de l'énergie ainsi que la préparation du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie prévu pour 2018, conformément à la résolution 70/9 de la CESAP, relative à la mise en œuvre des textes issus du premier Forum Asie-Pacifique de l'énergie. Les ressources extrabudgétaires permettront également de mettre en œuvre la résolution 69/8 de la CESAP, relative au renforcement du partage du savoir et de la coopération en matière de gestion intégrée des ressources en eau en Asie et dans le Pacifique. La diminution escomptée

résulte de la décision de la direction de la CESAP de privilégier le travail analytique et normatif et de prendre davantage en compte les moyens de financement de la majorité des donateurs traditionnels.

Sous-programme 5 Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 164 700 dollars

- 19.79 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des technologies de l'information et des communications au service de la réduction des risques de catastrophe, qui bénéficiera de l'appui du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 5 (Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe) du programme 16 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 19.19 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer l'apport de la desserte numérique, des applications des techniques spatiales et des stratégies de réduction et de gestion des risques de catastrophe à la réalisation d'un développement durable et résilient partagé par tous en Asie et dans le Pacifique

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la coopération régionale en ce qui concerne la desserte numérique, les applications des techniques spatiales et la réduction et la gestion des risques de catastrophe à l'appui d'un développement durable partagé par tous	Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP ayant tiré parti des mécanismes de coopération régionale appuyés par la Commission en ce qui concerne la desserte numérique, les applications des techniques spatiales et la réduction et la gestion des risques de catastrophe	Objectif	15	10	9
		Estimation		9	9
		Résultats effectifs			17
b) Amélioration de la connaissance qu'ont les États membres des stratégies et politiques efficaces en matière de desserte numérique, d'applications des techniques spatiales et de réduction et de gestion des risques de catastrophe, compte tenu de la problématique hommes-femmes, à l'appui d'un développement durable, résilient, équitable et sans exclusive	i) Augmentation du pourcentage d'États membres de la CESAP mieux informés des stratégies et des politiques en matière d'informatique et de communications, d'applications des techniques spatiales et de réduction et de gestion des risques de catastrophe, compte tenu de la problématique hommes-femmes	Objectif	75	75	72
		Estimation		–	72
		Résultats effectifs			72
	ii) Augmentation du nombre de téléchargements des publications de la CESAP sur les technologies de l'information et des communications, les applications des techniques spatiales et la réduction et la gestion des risques de catastrophe	Objectif	800	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
c) Renforcement de la capacité des États membres de mettre les technologies de l'information et des communications, les applications des techniques spatiales et les stratégies de réduction et de gestion des risques de catastrophe au service d'un développement durable, résilient, équitable et sans exclusive	i) Pourcentage des participants aux activités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement qui sont plus aptes à mettre les technologies de l'information et des communications au service du développement socioéconomique	Objectif	85	85	85
		Estimation		85	85
		Résultats effectifs			96
	ii) Augmentation du nombre d'initiatives qui reprennent des modules de formation créés par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement ou qui s'en inspirent	Objectif	205	195	185
		Estimation		185	185
		Résultats effectifs			227

Facteurs externes

19.80 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres sont prêts à collaborer dans les domaines des technologies de l'information et des communications, des applications des techniques spatiales et des systèmes d'information géographique, ainsi que de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe; b) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour assurer comme il se doit la diffusion et l'approfondissement des activités de coopération technique.

Produits

- 19.81 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les questions liées aux technologies de l'information et des communications et à la réduction et à la gestion des risques de catastrophe (2); rapports sur les activités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement (CAPFTIC) (2);
 - ii) Comité des technologies de l'information et de la communication de la CESAP :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité sur les technologies de l'information et de la communication (1); rapport sur les principales questions liées aux technologies de l'information et de la communication (1);
 - iii) Comité de la réduction des risques de catastrophe de la CESAP :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

- b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité de la réduction des risques de catastrophe (1); rapport sur les principales questions liées à l'intégration de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe dans des plans et des stratégies de développement durable (1);
- iv) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'un groupe d'experts sur les mécanismes régionaux de coopération en matière d'applications des techniques spatiales à l'appui du développement durable (1); consultation d'un groupe d'experts sur les principes et les normes appelés à régir l'autoroute de l'information Asie-Pacifique (1); réunion d'un groupe d'experts sur les stratégies régionales de gestion des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques à l'appui du développement durable (1);
- v) Services d'assistance aux représentants et rapporteurs : Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale; Groupe de travail de projet sur le développement fondé sur le savoir (2); Conseil d'administration du CAPFTIC (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *Asia-Pacific Disaster Report* (1);
 - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : produits d'information sur les technologies de l'information et des communications et sur la réduction et la gestion des risques de catastrophe dans la région de la CESAP, y compris le Portail Asie-Pacifique pour la gestion des risques de catastrophe (1); brochure sur les programmes de formation proposés par le CAPFTIC (1); notes d'information du CAPFTIC (2);
 - iii) Activités ou documentation techniques : étude analytique des tendances émergentes en matière d'informatique et de communications telles qu'elles figurent dans les objectifs de développement arrêtés au niveau international et les mandats mondiaux s'y rapportant (1); étude sur le développement de l'autoroute de l'information Asie-Pacifique, y compris un plan-cadre couvrant les grandes orientations et les aspects techniques (1); exposé technique et note d'orientation sur l'informatique et les communications à l'appui de l'intégration régionale, y compris le commerce, les transports et la préparation aux catastrophes (1); série de documents de travail sur la résilience des infrastructures (1); analyse des tendances et des problèmes émergents en matière d'informatique et de communications, notamment pour les pays ayant des besoins particuliers, à savoir les pays les moins avancés et les pays insulaires du Pacifique (1); document de travail sur la fracture numérique, s'attachant en particulier à l'intégration des infrastructures informatiques et de communication, y compris la diversification des réseaux (1); document de travail sur l'inclusion numérique, mettant l'accent sur les groupes de population marginalisés et les aspects sexospécifiques de la fracture numérique (1); analyse des tendances et des grandes orientations relatives à l'amélioration de la résilience face aux catastrophes et à l'atténuation des risques des changements climatiques à l'appui du développement durable (1); analyse des moyens de renforcer la réduction et la gestion des risques de catastrophe et la préparation aux catastrophes, y compris par une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes, en vue de renforcer la résilience (1); application des connaissances scientifiques à l'élaboration de politiques efficaces de prévention et de réduction des risques, notamment celles concernant l'adaptation aux changements climatiques, à l'appui des plans de développement durable des pays ayant des besoins particuliers dans le Pacifique, en Asie du Sud-Est et en Asie du Sud (1); mesures et bonnes pratiques de promotion de la coopération régionale en matière d'applications des techniques spatiales et de systèmes

d'information géographique, à l'appui du développement durable en Asie et dans le Pacifique (1); document technique sur les tendances émergentes dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale, à l'appui de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe et du développement durable (1); recueil d'études sur la capacité régionale d'utiliser les applications des techniques spatiales et des systèmes d'information géographique au bénéfice d'un développement durable et résilient, partagé par tous (1); module de formation à l'informatique et aux communications au service du développement, à l'intention des responsables gouvernementaux et d'autres groupes de bénéficiaires (1); série d'études de cas consacrées à l'informatique et aux communications au service du développement (1); série d'études consacrées au partage des connaissances en matière d'informatique et de communications au service du développement (1); exposé sur les tendances en matière d'informatique et de communications au service du développement (1); pôle de collaboration en ligne, mise à jour du site de partage en ligne destiné à renforcer les capacités dans le domaine de l'informatique et des communications au service du développement (www.unapcict.org/ecohub) (1); mise à jour du Campus virtuel du CAPFTIC (<http://ava.unapcict.org>) (1);

- iv) Services fonctionnels pour les réunions interorganisations : Groupe d'experts des cyclones tropicaux Organisation météorologique mondiale (OMM)/CESAP (2); Comité des typhons OMM/CESAP (2); Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale de l'Asie et du Pacifique sur l'environnement et la gestion des risques de catastrophe (composante gestion des risques de catastrophe) (2); Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable (2); réunion sur le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (1); Groupe de travail régional interorganisations sur les technologies de l'information et des communications (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Stages, séminaires et ateliers : forum de partage des connaissances en matière de gestion des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques aux fins de la réduction des risques transfrontières de catastrophe par la coopération Sud-Sud (1); séminaire sur l'intégration de la desserte numérique, la colocation des infrastructures et les points d'échangeur Internet (1); atelier régional sur les utilisations novatrices des techniques spatiales et des systèmes d'information géographique à l'appui de la gestion efficace des risques de catastrophe et de la réalisation du développement durable (1); atelier sur le renforcement des capacités d'autres groupes de bénéficiaires dans le domaine de l'informatique et des communications au service du développement (1); ateliers de renforcement des capacités dans le cadre du programme de l'Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics(1); atelier sur la promotion de la formation des élèves et des jeunes à l'utilisation de l'informatique et des communications au service du développement (1); réunion des partenaires du CAPFTIC (1);
 - ii) Projets opérationnels : portefeuille de projets sur les mécanismes d'alerte rapide en cas de catastrophe côtière ou liée au climat qui seront financés par le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans l'océan Indien et dans les pays d'Asie du Sud-Est (1); mise en œuvre du plan d'action régional des Années d'action en Asie-Pacifique pour les applications des technologies spatiales et du système d'information géographique au service de la réduction des risques de catastrophe et du

développement durable (1); renforcement de la desserte numérique régionale afin de promouvoir la résilience électronique et l'accès à la bande passante (1); consolidation des mesures de prévention et de réduction des risques aux fins d'acquiescer une résilience économique, sociale et environnementale face aux catastrophes et de réaliser le développement durable en Asie et dans le Pacifique (1); renforcement des capacités institutionnelles en matière d'applications des techniques spatiales et de système d'information géographique au service du développement durable (1); renforcement des moyens humains et institutionnels dans le domaine de l'informatique et des communications (1).

- 19.82 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 19.20 ci-après.

Tableau 19.20 **Ressources nécessaires : sous-programme 5**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	5 009,1	5 009,1	22	22
Autres objets de dépense	138,6	155,6	–	–
Total partiel	5 147,7	5 164,7	22	22
Ressources extrabudgétaires	12 362,4	5 574,5	13	15
Total	17 510,1	10 739,2	35	37

- 19.83 Le montant de 5 164 700 dollars, en hausse de 17 000 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettra de financer 22 postes (1 D-1, 3 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 3 P-2 et 9 AL), pour un montant de 5 009 100 dollars, et d'autres objets de dépense, à savoir les consultants, les experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et le mobilier et le matériel, pour un montant de 155 600 dollars.
- 19.84 L'augmentation nette de 17 000 dollars qui concerne les objets de dépense autres que les postes est due à un transfert de dépenses correspondant aux coûts effectifs supportés au titre de ce sous-programme en matière de services contractuels, de frais généraux de fonctionnement et de mobilier et de matériel, soit 23 100 dollars; elle est en partie compensée par la réduction des dépenses relatives aux consultants (1 400 dollars) et aux voyages qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et d'autres gains d'efficacité que la Commission prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (4 700 dollars).
- 19.85 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 5 574 500 dollars permettront d'exécuter le programme de travail et, pour réaliser son objectif dans le cadre de travaux analytiques et normatifs auxquels des ressources devraient être allouées, de faire appel à des compétences extérieures en organisant des réunions d'experts chargés d'examiner ces travaux, d'appuyer des forums et des ateliers régionaux et des projets de coopération technique afin de promouvoir la coopération régionale, de partager les expériences et de renforcer les connaissances des pays en matière d'informatique et de communications, d'applications des techniques spatiales et de systèmes d'information géographique, et de réduction et de gestion des

risques de catastrophe. Les ressources extrabudgétaires seront utilisées pour mettre en œuvre le programme d'activités du CAPFTIC et celui du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques. Le montant estimatif susmentionné pour l'exercice 2016-2017 ne prend pas en compte les contributions volontaires extrabudgétaires des donateurs au Fonds d'affectation spéciale, lesquelles déterminent le volume des activités du Fonds; la somme qu'elles représentent n'est pas encore connue.

Sous-programme 6
Développement social

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 309 500 dollars

- 19.86 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division du développement social. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 6 (Développement social) du programme 16 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 19.21 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération régionale pour bâtir une société intégrée qui assure la protection, l'autonomisation et l'égalité de tous les groupes sociaux en Asie et dans le Pacifique

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement des connaissances, des capacités et de la coopération régionales pour répondre aux tendances en matière de population et de développement, notamment au regard de l'égalité des sexes, en Asie et dans le Pacifique	i) Pourcentage de personnes interrogées ayant amélioré leurs connaissances grâce aux analyses de la CESAP sur les tendances en matière de population et de développement, notamment au regard de l'égalité des sexes	Objectif	80	80	75
		Estimation		75	70
		Résultats effectifs			93
	ii) Pourcentage de participants ayant amélioré leurs connaissances et compétences grâce aux réunions et aux ateliers de la CESAP sur le vieillissement de la population, la migration et le développement, l'épanouissement des jeunes et d'autres questions relatives à la population, notamment au regard de l'égalité des sexes	Objectif	80	–	–
		Estimation		80	–
		Résultats effectifs			–
	iii) Nombre d'initiatives prises par les États membres par référence à des cadres régionaux pour promouvoir les politiques et les programmes en matière de population et de développement, notamment au regard de l'égalité des sexes	Objectif	4	–	–
		Estimation		4	–
		Résultats effectifs			–

Chapitre 19 Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
b) Renforcement des connaissances, des capacités et de la coopération régionales, le but étant de consolider les systèmes de protection sociale, notamment en matière de santé et d'égalité des sexes, en Asie et dans le Pacifique	i) Pourcentage de personnes interrogées ayant amélioré leurs connaissances grâce aux analyses de la CESAP sur les politiques de protection sociale et les pratiques de référence, concernant notamment la santé et l'égalité des sexes	Objectif	80	–	–
		Estimation		80	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Pourcentage de participants ayant amélioré leurs connaissances et compétences grâce aux réunions et aux ateliers de la CESAP sur les systèmes de protection sociale, la prévention du VIH/sida, le traitement, la prise en charge et les services d'appui, notamment au regard de l'égalité des sexes	Objectif	80	–	75
		Estimation		80	75
		Résultats effectifs			97
	iii) Nombre d'initiatives prises par les États membres et les parties prenantes par référence à des cadres régionaux pour renforcer les systèmes de protection sociale, notamment l'accès aux soins de santé et la prise en compte de la problématique hommes-femmes	Objectif	3	5	–
		Estimation		5	–
		Résultats effectifs			–
c) Renforcement des connaissances, des capacités et de la coopération régionales, le but étant de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Asie et dans le Pacifique	i) Pourcentage de personnes interrogées ayant amélioré leurs connaissances grâce aux analyses de la CESAP sur les politiques et les programmes relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes	Objectif	80	80	–
		Estimation		75	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Pourcentage de participants ayant amélioré leurs connaissances et compétences grâce aux réunions et aux ateliers de la CESAP sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Objectif	80	–	–
		Estimation		80	–
		Résultats effectifs			–
	iii) Nombre d'initiatives prises par les États membres sur la base de cadres régionaux pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Objectif	3	2	5
		Estimation		3	3
		Résultats effectifs			5
d) Renforcement des connaissances, des capacités et de la coopération régionales, le but étant de promouvoir les droits des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique	i) Pourcentage de personnes interrogées ayant amélioré leurs connaissances grâce aux analyses de la CESAP sur les politiques et les programmes relatifs aux droits des personnes handicapées	Objectif	80	80	–
		Estimation		75	–
		Résultats effectifs			–

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>			
		<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>	
	ii) Pourcentage de participants ayant approfondi leurs connaissances et compétences grâce aux réunions et aux ateliers de la CESAP sur le développement qui prend en compte la question du handicap et sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Objectif	80	–	–
		Estimation		80	–
		Résultats effectifs			–
	iii) Nombre d'initiatives prises par les États membres et les parties prenantes visant à promouvoir la mise en œuvre régionale de la Stratégie d'Incheon intitulée « Make the Right Real » (Concrétiser les droits) pour les personnes handicapées dans la région Asie-Pacifique, notamment l'objectif 6 (assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes)	Objectif	4	–	–
		Estimation		4	–
		Résultats effectifs			–

Facteurs externes

19.87 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties prenantes au niveau national sont prêtes à fournir au secrétariat les données et informations dont il a besoin pour réaliser son travail d'analyse; b) les institutions nationales sont prêtes à coopérer au niveau régional dans un certain nombre de domaines liés au développement social; c) les ressources extrabudgétaires nécessaires sont mobilisées pour valoriser le travail normatif et analytique accompli par le secrétariat et permettre d'étendre son influence et ses services à d'autres pays de la région couverte par la CESAP.

Produits

19.88 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur des questions liées au développement social (2); rapport du Comité du développement social (1);
 - ii) Comité du développement social de la CESAP :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité du développement social (1); rapports sur des questions liées au développement social (2);
 - iii) Autres réunions intergouvernementales : réunion intergouvernementale sur l'examen régional du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (1); rapports sur des questions liées aux personnes âgées (2);

- iv) Réunion intergouvernementale Asie-Pacifique sur l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (8);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport de la réunion intergouvernementale Asie-Pacifique sur l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (1); rapports sur les principales questions se rapportant aux personnes handicapées (2);
- v) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'un groupe d'experts sur la mise en œuvre régionale du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (1); réunion d'un groupe d'experts sur les moyens d'accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et sur la promotion de l'égalité des sexes dans le contexte du développement durable (1); réunion d'un groupe d'experts sur les indicateurs de la Stratégie d'Incheon, y compris les aspects liés à l'égalité des sexes (1); groupe de travail sur la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *Asia-Pacific Population Journal* (4); *Disability at a Glance 2017* (1);
 - ii) Publications isolées sur les sujets suivants : les implications économiques du vieillissement de la population en Asie et dans le Pacifique et l'exploitation du deuxième dividende démographique (1); la réalisation du potentiel représenté par les jeunes en Asie et dans le Pacifique (1); les transformations résultant de la participation des femmes à la prise de décisions en Asie et dans le Pacifique (1); la place de chacun dans la société et l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique (1);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : fiches de données démographiques (2); fiches d'information sur les jeunes (2); fiches d'information sur la protection sociale (2); fiches d'informations sur le handicap (2);
 - iv) Manifestations spéciales : célébration de la Journée internationale de la jeunesse (2), de la Journée internationale des personnes âgées (2), de la Journée internationale de la femme (2), de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (2) et de la Journée internationale des personnes handicapées (2);
 - v) Activités ou documentation techniques : développement social dans la région Asie-Pacifique : centre de documentation (www.unescap.org/sdd/) (1); produits de documentation technique sur l'évolution démographique, y compris les migrations internationales (2); produit de documentation technique sur les tendances en matière de vieillissement de la population dans la région Asie-Pacifique (1); produit de documentation technique sur les tendances démographiques dans le contexte du développement durable (1); document directif sur les mesures de protection sociale visant à réduire les inégalités et à promouvoir le développement durable (1); boîte à outils Protection sociale 2.0 (1); module de formation consacré à la protection sociale (1); boîte à outils Pension d'invalidité (1); produit technique présentant des méthodes de financement novatrices du développement social dans le contexte du développement durable (1); documents de travail traitant des stratégies relatives à une meilleure prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les pensions de vieillesse (2); documentation technique sur le VIH/sida (1); examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du cadre d'action régionale pour le VIH/sida après 2015 (1); produits

- d'information sur l'autonomisation des femmes dans le contexte du développement durable (2); produit d'information thématique sur l'autonomisation des femmes (1); documents de travail sur l'état de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans la région Asie-Pacifique (2); documents techniques d'orientation sur le point de jonction entre le Programme d'action de Beijing et la promotion de l'égalité des sexes dans le contexte du développement durable (1); service de documentation consacré à la Stratégie d'Incheon pour la réalisation des droits des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique (2);
- vi) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : Groupe de travail thématique régional du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie-Pacifique sur les migrations internationales, y compris la traite des êtres humains (6); Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie-Pacifique sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes (6);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : sessions de formation sous-régionales consacrées à l'épanouissement des jeunes (2); atelier de formation sous-régional consacré aux moyens de mettre la protection sociale au service d'une véritable réduction des inégalités (1); atelier régional sur les méthodes efficaces d'intégration de la problématique hommes-femmes dans les politiques et programmes de développement (1); atelier régional consacré au renforcement des mécanismes nationaux de défense des droits de la femme (1);
- ii) Projets opérationnels : renforcement de la coopération régionale à l'appui des migrations internationales et du développement (2016-2017) (1); promotion et protection des droits des personnes âgées (1); amélioration de la protection sociale par la création et la mise en œuvre de compléments de revenu et de régimes de retraite destinés aux personnes âgées (1); promotion de la couverture universelle de santé, y compris l'accès de tous à la prévention du VIH/sida, au traitement, à la prise en charge et aux services d'appui (1); progression de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en Asie et dans le Pacifique par la mise en œuvre accélérée des engagements pris par la communauté internationale, notamment le Programme d'action de Beijing (1); promotion de l'émancipation économique et de la participation des femmes à la prise de décisions dans la région Asie-Pacifique (1); promotion des droits des personnes handicapées par la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (1); amélioration de la collecte de données fiables et comparables sur le handicap en vue de faire rapport sur les indicateurs de la Stratégie d'Incheon (1).

19.89 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 6 est indiquée dans le tableau 19.22 ci-après.

Tableau 19.22 **Ressources nécessaires : sous-programme 6**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	7 076,3	7 076,3	32	32

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actualisation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Autres objets de dépense	201,8	233,2	–	–
Total partiel	7 278,1	7 309,5	32	32
Ressources extrabudgétaires	2 197,1	2 197,1	2	2
Total	9 475,2	9 506,6	34	34

- 19.90 Le montant de 7 309 500 dollars, en hausse de 31 400 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettra de financer 32 postes (1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 5 P-2 et 13 AL), pour un montant de 7 076 300 dollars, et d'autres objets de dépense, à savoir les consultants, les experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et le mobilier et le matériel, pour un montant de 233 200 dollars.
- 19.91 L'augmentation nette de 31 400 dollars qui concerne les objets de dépense autres que les postes est due à un transfert de dépenses correspondant aux coûts effectifs supportés au titre de ce sous-programme en matière de services contractuels, de frais généraux de fonctionnement et de mobilier et de matériel, soit 23 100 dollars; elle est en partie compensée par la réduction des dépenses relatives aux voyages qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et d'autres gains d'efficacité que la Commission prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (8 300 dollars).
- 19.92 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 2 197 100 dollars serviraient à financer les activités de renforcement des capacités menées pour aider les gouvernements à mettre en œuvre : la Déclaration et le Programme d'action de Beijing; la Déclaration politique sur le VIH et le sida; le Programme d'action mondial pour la jeunesse; le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement; le Sommet mondial pour le développement social; la Conférence internationale sur la population et le développement; la Convention relative aux droits des personnes handicapées; la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille; et le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable intitulé « L'avenir que nous voulons ».

Sous-programme 7 Statistiques

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 288 500 dollars

- 19.93 Le sous-programme relève de la responsabilité de la Division de statistique, appuyée par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Sa mise en œuvre se fera conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 7 (Statistiques) du programme 16 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 19.23 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la disponibilité, la qualité, la pertinence et l'utilisation des statistiques à l'appui de politiques efficaces pour favoriser un développement durable qui profite à tous en Asie et dans le Pacifique

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Plus grande sensibilisation des États membres aux stratégies et politiques en faveur d'un développement durable qui profite à tous en Asie et dans le Pacifique, notamment en matière d'égalité des sexes, grâce à une plus grande disponibilité des produits et des services statistiques pertinents	i) Pourcentage de participants interrogés sur les initiatives de la CESAP mieux informés des stratégies et politiques en faveur d'un développement durable ouvert à tous en Asie et dans le Pacifique, notamment en matière d'égalité des sexes, grâce aux produits et services statistiques de la CESAP	Objectif	65	60	60
		Estimation		60	60
		Résultats effectifs			65,4
	ii) Nombre accru de téléchargements de produits statistiques mis en ligne par la CESAP	Objectif	7 000	1 300	900
		Estimation		5 000	350
		Résultats effectifs			1 809
b) Renforcement des moyens dont disposent les États membres en Asie et dans le Pacifique pour produire et diffuser des données statistiques et pour les exploiter conformément aux normes internationalement acceptées et aux pratiques de référence de sorte à favoriser un développement durable qui profite à tous et prenne notamment en compte la problématique hommes-femmes en Asie et dans le Pacifique	i) Pourcentage des participants aux activités de la CESAP plus aptes à produire, diffuser ou utiliser les statistiques conformément aux normes internationalement acceptées et aux pratiques de référence	Objectif	70	65	60
		Estimation		60	60
		Résultats effectifs			97
	ii) Pourcentage de fonctionnaires des systèmes statistiques nationaux en Asie et dans le Pacifique formés par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique plus aptes à produire, diffuser ou utiliser les statistiques conformément aux normes internationalement acceptées et aux pratiques de référence	Objectif	70	70	65
		Estimation		65	65
		Résultats effectifs			76

Facteurs externes

19.94 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et d'aboutir aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies : a) les acteurs nationaux et internationaux compétents continuent d'accorder le rang de priorité voulu au développement de la statistique; b) les institutions nationales sont disposées à coopérer à l'échelle régionale dans divers domaines du développement de la statistique; c) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour donner aux activités de coopération l'importance et l'ampleur nécessaires.

Produits

19.95 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

- i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur des questions de statistique (2); rapports sur des questions liées à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) (2);
 - ii) Comité de statistique de la CESAP :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité de statistique (1); rapport sur les grandes questions liées à l'établissement, à l'analyse et à l'exploitation des statistiques officielles (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion de groupe d'experts sur le développement durable en Asie et dans le Pacifique (1); réunion de groupe d'experts sur le groupe de pilotage régional chargé des registres et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique (1); réunion de groupe d'experts sur les innovations dans la production et la diffusion de statistiques sociales, économiques et environnementales intégrées (2);
 - iv) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : *Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique* (2);
 - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : bulletin statistique (publication trimestrielle) (2);
 - iii) Activités ou documentation techniques : *Rapport sur le développement durable en Asie et dans le Pacifique* (2); informations statistiques à la demande sur la région, y compris des synthèses statistiques et des documents de travail sur les indicateurs de développement, notamment les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale et la qualité de la croissance (2); base de données régionale sur les indicateurs socioéconomiques et environnementaux, y compris les indicateurs par sexe et relatifs à la pauvreté (2); dispositifs permettant de partager des connaissances sur le Web, notamment d'élaborer et de gérer des cours de formation en ligne, dans le cadre des cours, séminaires et ateliers organisés par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2);
 - iv) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : Partenaires pour le développement des statistiques en Asie et dans le Pacifique (2); services fonctionnels pour le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique : réunions et activités du Réseau et de ses sous-groupes et groupes de travail (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Projets opérationnels : amélioration de la base de connaissances dont disposent les décideurs pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale (1); renforcement des systèmes nationaux de statistiques par une réforme institutionnelle et la modernisation de leurs moyens afin de répondre pleinement aux besoins de leurs clients (2); renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique à produire et diffuser des statistiques sur l'économie, l'environnement, les catastrophes, la problématique hommes-femmes, le handicap, la population et la société (4); renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistiques de l'état civil à mettre en œuvre le Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le

Pacifique (1); amélioration des connaissances et des compétences dont disposent les fonctionnaires et les statisticiens, en particulier dans les pays ayant des besoins spéciaux, pour produire, traiter, analyser et gérer des données et des statistiques de qualité en vue de contribuer à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation d'objectifs de développement durable et ouvert, grâce à des cours de formation sur les cadres, les normes et les méthodologies de base dans le domaine de la statistique (1); amélioration des connaissances et des compétences dont disposent les fonctionnaires et les statisticiens pour accroître la disponibilité et la qualité des statistiques économiques et relatives au système de comptabilité nationale, des statistiques agricoles, des statistiques de l'état civil, des statistiques sociales, des statistiques ventilées par sexe et des statistiques et de la comptabilité environnementales, et pour appliquer de nouvelles procédures de mesure et utiliser de nouvelles sources de données, grâce à des formations régionales, sous-régionales et nationales (1); renforcement de la capacité des bureaux nationaux de statistique à orienter et gérer les transformations indispensables pour moderniser les processus statistiques et s'assurer qu'ils répondent aux exigences de qualité (1); et renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique à dispenser des formations à la statistique par l'intermédiaire d'une meilleure coordination et de partenariats consolidés pour favoriser l'innovation et la collaboration et en multipliant les formations de formateurs (1).

19.96 La répartition des ressources pour le sous-programme 7 est indiquée dans le tableau 19.24 ci-après.

Tableau 19.24 **Ressources nécessaires : sous-programme 7**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)		2014-2015	2016-2017
	2014-2015	2016-2017		
Budget ordinaire				
Postes	4 849,7	5 102,7	23	24
Autres objets de dépense	168,9	185,8	–	–
Total partiel	5 018,6	5 288,5	23	24
Ressources extrabudgétaires	3 348,4	4 804,6	8	11
Total	8 367,0	10 093,1	31	35

19.97 Le montant de 5 288 500 dollars, en hausse nette de 269 900 dollars, doit permettre de financer 24 postes (1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 5 P-3, 3 P-2 et 11 AL) (5 102 700 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment les consultants, les experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, ainsi que le mobilier et le matériel (185 800 dollars).

19.98 La hausse nette de 269 900 dollars s'explique par : a) l'acquisition d'un poste P-3 provenant du sous-programme 3 (Transports) (253 000 dollars); et b) des augmentations nettes au titre des autres objets de dépense (16 900 dollars) en raison d'un réalignement des ressources destiné à refléter directement les coûts réels de ce sous-programme en ce qui concerne les experts, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, ainsi que le mobilier et le matériel (29 400 dollars); elle est en partie compensée par des réductions au titre des consultants (4 900 dollars) et des voyages du personnel compte tenu des répercussions attendues de l'adoption des nouvelles conditions de voyage en avion, ainsi que des nouveaux gains d'efficacité que le Département compte réaliser en 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 (7 600 dollars).

19.99 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, les ressources extrabudgétaires, estimées à 4 804 600 dollars, en augmentation de 1 456 200 dollars, devraient permettre : d'exécuter le programme de travail et de renforcer les connaissances et les compétences des fonctionnaires et des statisticiens afin qu'ils soient plus aptes à produire, traiter, analyser et gérer des statistiques officielles de qualité en vue de contribuer à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation d'objectifs de développement adoptés à l'échelle internationale; de renforcer la capacité des bureaux nationaux de statistique à orienter et coordonner le développement de leurs systèmes nationaux de statistique; de renforcer la capacité des bureaux nationaux de statistique à dispenser des formations à la statistique par l'intermédiaire de cours de formation des formateurs; d'améliorer la coordination et de consolider les partenariats afin d'intensifier l'innovation dans la conception de formations à la statistique, les analyses et les évaluations; et de renforcer la capacité des systèmes nationaux de statistique à produire et diffuser des statistiques économiques conformément aux normes internationales établies. Des parties se sont engagées à fournir régulièrement des ressources extrabudgétaires au profit des statistiques économiques, et cela devrait encore valoir pour l'exercice biennal 2016-2017. L'augmentation attendue aura pour effet de renforcer le suivi et l'exercice du principe de responsabilité dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et de l'appui statistique aux activités analytiques de la CESAP.

Sous-programme 8 Activités sous-régionales de développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 928 600 dollars

19.100 La responsabilité générale de la coordination des travaux menés dans le cadre de ce sous-programme incombe au Bureau du Secrétaire exécutif. Le sous-programme sera mis en œuvre par les bureaux sous-régionaux de la CESAP pour le Pacifique, l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, et par le siège de la Commission pour les activités concernant la sous-région de l'Asie du Sud-Est. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 8 (Activités sous-régionales de développement) du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Composante 1 Activités sous-régionales de développement dans le Pacifique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 743 500 dollars

Tableau 19.25 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération et l'intégration régionales correspondant aux priorités de la sous-région du Pacifique en matière de développement afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international et de parvenir à un développement durable qui profite à tous

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement des capacités des pays et territoires insulaires du Pacifique visant à planifier et mettre en œuvre des politiques en faveur d'une intégration	i) Nombre d'États membres jugeant les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour ce qui est de l'action en faveur d'une intégration harmonieuse	Objectif	12	10	–
		Estimation		8	–
		Résultats effectifs			–

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2016-2017	2014-2015	2012-2013		
harmonieuse des volets économique, social et environnemental du développement durable, prenant notamment en compte la problématique hommes-femmes	des volets économique, social et environnemental du développement durable, prenant notamment en compte la problématique hommes-femmes	ii) Nombre de documents de planification dans les pays du Pacifique reflétant une meilleure intégration des volets du développement, et prenant notamment en compte la problématique hommes-femmes	Objectif	4	–	–
			Estimation		–	–
			Résultats effectifs			–
b) Efficacité accrue des dispositifs régionaux du Pacifique destinés à la prise en compte des volets régionaux et sous-régionaux du développement durable, notamment grâce à l'échange de connaissances et à la coopération Sud-Sud	i) Pourcentage des décideurs nationaux, ventilé par sexe, jugeant les travaux de la CESAP en matière d'échange de connaissances pertinents et utiles en vue d'une participation efficace aux instances et aux procédures sous-régionales et régionales en matière de développement durable		Objectif	80	–	–
			Estimation		–	–
			Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du nombre d'initiatives facilitées par la CESAP ou lancées dans son cadre en matière de coopération Sud-Sud dans le Pacifique		Objectif	12	12	6
			Estimation		6	5
			Résultats effectifs			10

Facteurs externes

- 19.101 Le sous-programme, qui englobe les diverses composantes, devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies :
- a) la communauté internationale est sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son concours, conformément aux principes directeurs énoncés par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social et aux objectifs de développement arrêtés sur le plan international, dont le programme de développement pour l'après-2015;
 - b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à coopérer à des programmes conjoints;
 - c) les fonds extrabudgétaires sont mobilisés en quantité suffisante de manière à ce que les activités de coopération technique aient le rayonnement et l'ampleur nécessaires.

Produits

19.102 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les politiques et programmes possibles pour remédier aux problèmes émergents sur le plan du développement économique et social dans la région du Pacifique (2);

- ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions de groupes d'experts sur les politiques et programmes possibles pour remédier aux problèmes émergents sur le plan du développement économique et social dans la région du Pacifique (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *Pacific Perspectives* (1);
 - ii) Activités ou documentation techniques : mise à jour régulière de la page Web consacrée au partage de connaissances sur la politique de développement économique et social et les bonnes pratiques dans la région du Pacifique (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Projets opérationnels : priorités institutionnelles des programmes de la CESAP dans la région du Pacifique (1); mise en œuvre des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (1).

19.103 La répartition des ressources pour la composante 1 du sous-programme 8 est indiquée dans le tableau 19.26 ci-après.

Tableau 19.26 **Ressources nécessaires : sous-programme 8 – composante 1**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	2 259,9	2 259,9	9	9
Autres objets de dépense	490,2	483,6	–	–
Total partiel	2 750,1	2 743,5	9	9
Ressources extrabudgétaires	1 057,2	592,1	5	5
Total	3 807,3	3 335,6	14	14

19.104 Le montant de 2 743 500 dollars, en diminution nette de 6 600 dollars, doit permettre de financer neuf postes (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 3 AL) (2 259 900 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment le personnel temporaire, les consultants, les experts, les voyages du personnel, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires, ainsi que le mobilier et le matériel (483 600 dollars).

19.105 La diminution nette de 6 600 dollars est principalement imputable à des réductions en ce qui concerne les voyages, compte tenu des répercussions attendues de l'adoption des nouvelles conditions de voyage en avion ainsi que des nouveaux gains d'efficacité que le Département compte réaliser en 2016-2017, conformément à la résolution 69/264.

19.106 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, les ressources extrabudgétaires, estimées à 592 100 dollars, soit une diminution de 465 100 dollars, devraient permettre d'exécuter le programme de travail et des projets sous-régionaux, notamment la mise en œuvre des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement. La diminution attendue s'explique par la détermination de la CESAP à se consacrer davantage à ses activités analytiques et normatives et à prendre davantage en compte les capacités de financement de la majorité des donateurs traditionnels.

Composante 2

Activités sous-régionales de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 710 800 dollars

Tableau 19.27 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Réalizations escomptées du Secrétariat		Indicateurs de succès	Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
<i>Objectif de l'Organisation</i> : Renforcer la coopération et l'intégration régionales conformément aux priorités de développement de la sous-région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international et de parvenir à un développement durable qui profite à tous					
a) Participation accrue des décideurs des États membres de la CESAP en Asie de l'Est et du Nord-Est à la coopération régionale comme moyen de faire face aux grands problèmes du développement, notamment ceux de l'économie verte (dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté), de la préservation des milieux naturels et marins, de la pollution atmosphérique transfrontalière, du développement qui profite à tous en faisant appel aux compétences et aux connaissances des personnes âgées, des femmes, des jeunes et des personnes handicapées, en facilitant le commerce et les transports, la réduction et la gestion des risques liés aux catastrophes, tout en tenant compte de la problématique hommes-femmes dans tous les domaines et en œuvrant pour la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international	i) Pourcentage de participants mieux avertis de l'intérêt de la coopération régionale comme moyen de mise en œuvre des priorités de la sous-région, et notamment celles concernant la problématique hommes-femmes	Objectif	70	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Nombre de participants aux débats sur le traitement des grands problèmes du développement	Objectif	40	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
b) Renforcement du partage des connaissances et des partenariats entre les États membres de la CESAP, la société civile et d'autres partenaires de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est, visant à traiter les questions prioritaires du développement, en mettant en particulier l'accent sur l'économie verte (dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté), de la préservation des milieux naturels et marins, de la pollution atmosphérique transfrontalière, du développement qui profite à tous, en faisant appel aux compétences et aux connaissances des personnes âgées, des femmes, des jeunes et des personnes	i) Pourcentage de participants qui se déclarent mieux outillés pour s'attaquer aux questions prioritaires en Asie de l'Est et du Nord-Est, notamment la problématique hommes-femmes, grâce aux activités de la CESAP	Objectif	70	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Nombre d'institutions partenaires en Asie de l'Est et du Nord-Est participant aux activités d'échange d'informations organisées par la CESAP	Objectif	4	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>		
		<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
handicapées, en facilitant le commerce et les transports, la réduction et la gestion des risques liés aux catastrophes, tout en tenant compte de la problématique hommes-femmes dans tous les domaines et en œuvrant pour la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international				

Facteurs externes

- 19.107 Le sous-programme, qui englobe les diverses composantes, devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies : a) la communauté internationale est sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son concours, conformément aux principes directeurs énoncés par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social et aux objectifs de développement arrêtés sur le plan international, dont le programme de développement pour l'après-2015; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à coopérer à des programmes conjoints; c) les fonds extrabudgétaires sont mobilisés en quantité suffisante de manière à ce que les activités de coopération technique aient le rayonnement et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 19.108 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les politiques et programmes pouvant être mis en œuvre pour remédier aux problèmes émergents sur le plan du développement économique et social en Asie de l'Est et du Nord-Est (2);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions de groupes d'experts sur les politiques et programmes pouvant être mis en œuvre pour remédier aux problèmes émergents sur le plan du développement économique et social en Asie de l'Est et du Nord-Est (2);
 - iii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (2);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications isolées : intégration sous-régionale en Asie de l'Est et du Nord-Est (1); coopération pour le développement en Asie de l'Est et du Nord-Est (1);
 - ii) Activités ou documentation techniques (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) : mise à jour régulière de la page Web consacrée au partage de connaissances sur la politique de développement économique et social et les bonnes pratiques en Asie de l'Est et du Nord-Est (2);

c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Projets opérationnels : priorités institutionnelles des programmes de la CESAP en Asie de l'Est et du Nord-Est (1).

19.109 La répartition des ressources pour la composante 2 du sous-programme 8 est indiquée dans le tableau 19.28 ci-après.

Tableau 19.28 Ressources nécessaires : sous-programme 8 – composante 2

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actualisation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	1 431,3	1 431,3	5	5
Autres objets de dépense	283,4	279,5	–	–
Total partiel	1 714,7	1 710,8	5	5
Ressources extrabudgétaires	2 482,1	2 478,0	10	10
Total	4 196,8	4 188,8	15	15

19.110 Le montant de 1 710 800 dollars, soit une diminution nette de 3 900 dollars, permettra de financer cinq postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-2 et 1 AL) (1 431 300 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment les consultants, les experts, les voyages du personnel, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires, ainsi que le mobilier et le matériel (279 500 dollars).

19.111 La diminution nette de 3 900 dollars s'explique principalement par des réductions en ce qui concerne les voyages compte tenu des répercussions attendues de l'adoption des nouvelles conditions de voyage en avion, ainsi que des nouveaux gains d'efficacité que le Département compte réaliser en 2016-2017, conformément à la résolution 69/264.

19.112 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, les ressources extrabudgétaires, d'un montant prévu de 2 478 000 dollars, devraient permettre d'exécuter le programme de travail et de donner suite aux priorités des programmes menés en Asie de l'Est et du Nord-Est, notamment pour : promouvoir la coopération sous-régionale en matière d'économie verte (dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté); traiter à l'échelle sous-régionale les problèmes concernant l'environnement, le vieillissement, les questions de jeunesse, les femmes, les jeunes et les personnes handicapées; améliorer les transports et faciliter les échanges commerciaux; renforcer la résistance face aux catastrophes par une coopération accrue dans les domaines de la technologie et du partage de connaissances à la faveur d'ateliers, de séminaires, d'une réunion d'experts, d'une plateforme de partage de connaissances et de diverses publications. Les ressources extrabudgétaires prévues devraient rester constantes par rapport à l'exercice biennal 2014-2015.

Composante 3

Activités sous-régionales de développement en Asie du Nord et en Asie centrale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 455 600 dollars

Tableau 19.29 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de l'aptitude des États membres de la CESAP en Asie du Nord et en Asie centrale à élaborer et mettre en œuvre des programmes et politiques de développement ouverts à tous, équitables et viables tenant compte des priorités de la sous-région en matière de développement et de la problématique hommes-femmes	Pourcentage accru de participants, dans les États membres de la CESAP en Asie du Nord et en Asie centrale, aux enquêtes sur les initiatives de la CESAP plus aptes à élaborer et mettre en œuvre des programmes et politiques de développement ouverts à tous, équitables et viables, tenant compte des priorités de la sous-région en matière de développement et de la problématique hommes-femmes	Objectif	85	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
b) Renforcement des échanges de connaissances et des partenariats entre les États membres de la CESAP, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires de développement en Asie du Nord et en Asie centrale, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés afin de traiter les questions prioritaires relatives au développement durable, ouvert à tous et équitable, et de réaliser les objectifs de développement adoptés au niveau international	i) Pourcentage d'États membres de la CESAP indiquant une plus grande collaboration sur les domaines prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale visant à la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, y compris les objectifs de développement durable	Objectif	80	60	–
		Estimation		40	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Nombre accru d'institutions partenaires des États membres de la CESAP en Asie du Nord et en Asie centrale participant aux activités de partage des connaissances organisées par la CESAP	Objectif	8	6	4
		Estimation		4	2
		Résultats effectifs			4

Facteurs externes

- 19.113 Le sous-programme, qui englobe les diverses composantes, devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies : a) la communauté internationale est sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son concours, conformément aux principes directeurs énoncés par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social et aux objectifs de développement arrêtés sur le plan international, dont le programme de développement pour l'après-2015; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à coopérer à des programmes

conjoints; c) les fonds extrabudgétaires sont mobilisés en quantité suffisante de manière à ce que les activités de coopération technique aient le rayonnement et l'ampleur nécessaires.

Produits

19.114 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les politiques et programmes pouvant être mis en œuvre pour remédier aux problèmes émergents sur le plan du développement économique et social en Asie du Nord et en Asie centrale (2);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions de groupes d'experts sur les politiques et programmes pouvant être mis en œuvre pour remédier aux problèmes émergents sur le plan du développement économique et social en Asie du Nord et en Asie centrale (2);
 - iii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA), en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe (CEE) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Activités ou documentation techniques : intégration et coopération économiques en Asie du Nord et en Asie centrale (1); l'énergie au service du développement durable : la coopération énergétique en Asie du Nord et en Asie centrale (1); mise à jour régulière de la page Web consacrée au partage de connaissances sur la politique de développement économique et social et les bonnes pratiques en Asie du Nord et en Asie centrale (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation : Forum économique du SPECA (1);
 - ii) Projets opérationnels : priorités institutionnelles des programmes de la CESAP en Asie du Nord et Asie centrale (1).

19.115 La répartition des ressources pour la composante 3 du sous-programme 8 est indiquée dans le tableau 19.30.

Tableau 19.30 Ressources nécessaires : sous-programme 8 – composante 3

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	1 179,6	1 179,6	4	4
Autres objets de dépense	278,3	276,0	–	–
Total partiel	1 457,9	1 455,6	4	4
Ressources extrabudgétaires	431,7	331,0	3	3
Total	1 889,6	1 786,6	7	7

- 19.116 Le montant de 1 455 600 dollars, en diminution nette de 2 300 dollars, permettra de financer quatre postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-2 et 1 AN) (1 179 600 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment les experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires, ainsi que le mobilier et le matériel (276 000 dollars).
- 19.117 La diminution nette de 2 300 dollars s'explique principalement par les nouveaux gains d'efficacité que la Commission compte réaliser en 2016-2017, conformément à la résolution 69/264.
- 19.118 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, les ressources extrabudgétaires, estimées à 331 000 dollars, soit une diminution de 100 700 dollars, devraient permettre d'exécuter le programme de travail et de donner à un programme régional de renforcement des capacités des États membres de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale, y compris les pays membres du SPECA, les moyens d'identifier et de surmonter les principales difficultés rencontrées en matière de développement économique et social et de promouvoir le partage de connaissances, le travail en réseau et la diffusion de bonnes pratiques et de politiques efficaces entre les États membres. La diminution prévue est imputable à des efforts de collaboration avec d'autres sous-programmes.

Composante 4

Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 009 000 dollars

Tableau 19.31 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération et l'intégration régionales conformément aux priorités de développement de la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international et de parvenir à un développement durable qui profite à tous

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration de la connaissance et aptitude des États membres de la CESAP en Asie du Sud et en Asie du Sud-Ouest à élaborer et mettre en œuvre des politiques favorisant une coopération régionale pour s'attaquer aux grandes priorités en matière de développement, et réaliser les objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment ceux qui concernent la problématique hommes-femmes et l'autonomisation, une attention spéciale étant accordée aux pays ayant des besoins particuliers	i) Pourcentage de participants mieux informés et plus aptes à mettre en œuvre la coopération régionale comme moyen d'action concernant les priorités de la sous-région en matière de développement, y compris la problématique hommes-femmes	Objectif	75	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Nombre de références aux mesures de politique générale visant à favoriser la coopération régionale dans les déclarations des États membres en Asie du Sud et du Sud-Ouest	Objectif	10	8	–
		Estimation		6	–
		Résultats effectifs			–
b) Renforcement des échanges de connaissances et des partenariats entre les États membres, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires de développement pour	i) Pourcentage de participants aux activités organisées qui se déclarent mieux informés et outillés aux fins de la coopération régionale	Objectif	70	60	–
		Estimation		40	–
		Résultats effectifs			–

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
s'attaquer aux grandes priorités en matière de développement et combler les écarts dans ce domaine par le biais de la coopération régionale en Asie du Sud et du Sud-Ouest, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, y compris la problématique hommes-femmes	ii) Nombre de références et de citations dans les médias, et de téléchargements de produits, de propositions et d'activités clefs pendant toute la durée du programme	Objectif	120	100	–
		Estimation		60	–
		Résultats effectifs			–

Facteurs externes

19.119 Le sous-programme, qui englobe les diverses composantes, devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies : a) la communauté internationale est sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son concours, conformément aux principes directeurs énoncés par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social et aux objectifs de développement arrêtés sur le plan international, dont le programme de développement pour l'après-2015; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à coopérer à des programmes conjoints; c) les fonds extrabudgétaires mobilisés sont suffisants pour que les activités de coopération technique aient le rayonnement et l'ampleur nécessaires.

Produits

19.120 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les politiques et les programmes pouvant être mis en œuvre pour remédier aux problèmes émergents sur le plan du développement économique et social en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions de groupes d'experts sur les politiques et programmes pouvant être mis en œuvre pour remédier aux problèmes émergents sur le plan du développement économique et social en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : rapport sur la coopération régionale au service d'un développement ouvert et durable en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2016-2017) (1);
 - ii) Activités ou documentation techniques : série de documents de la CESAP sur le développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2); mise à jour régulière de la page Web consacrée au partage de connaissances sur la politique de développement économique et social et les bonnes pratiques en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Projets opérationnels : priorités institutionnelles des programmes de la CESAP en Asie du Sud et du Sud-Ouest (1).

19.121 La répartition des ressources pour la composante 4 du sous-programme 8 est indiquée dans le tableau 19.32.

Tableau 19.32 **Ressources nécessaires : sous-programme 8 – composante 4**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actualisation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	1 995,9	1 684,3	7	6
Autres objets de dépense	326,7	324,7	–	–
Total partiel	2 322,6	2 009,0	7	6
Ressources extrabudgétaires	191,3	172,0	6	6
Total	2 513,9	2 181,0	13	12

- 19.122 Le montant de 2 009 000 dollars, soit une diminution nette de 313 600 dollars, permettra de financer six postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 1 AL) (1 684 300 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment les consultants, les experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires, ainsi que le mobilier et le matériel (324 700 dollars).
- 19.123 La diminution nette de 313 600 dollars s'explique essentiellement comme suit : a) à la rubrique des postes, la cession d'un poste P-4 au sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement sans exclusive) (311 600 dollars); et b) à la rubrique des autres objets de dépense, des réductions concernant principalement les voyages, compte tenu des répercussions attendues de l'adoption des nouvelles conditions de voyage en avion, ainsi que des nouveaux gains d'efficacité que le Département compte réaliser en 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 (2 000 dollars).
- 19.124 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, les ressources extrabudgétaires, estimées à 172 000 dollars, soit une diminution de 19 300 dollars, permettront d'exécuter le programme de travail, de donner suite aux priorités des programmes menés en Asie du Sud et du Sud-Ouest, de répondre aux besoins de la sous-région en termes de renforcement des capacités et d'appuyer la mise en œuvre des activités entreprises au titre du programme de travail et du projet opérationnel y afférent. La diminution prévue est imputable à des efforts de collaboration avec d'autres sous-programmes.

Composante 5

Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud-Est

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 700 dollars

- 19.125 La mise en œuvre des activités qui relèvent de cette composante est coordonnée dans le cadre du sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement sans exclusive).

Tableau 19.33 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération et l'intégration régionales conformément aux priorités de développement de la sous-région de l'Asie du Sud-Est afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international et de parvenir à un développement durable qui profite à tous

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de l'aptitude des États membres de la CESAP en Asie du Sud-Est à élaborer et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement ouverts à tous, équitables et viables pour régler leurs principaux problèmes de développement, en s'intéressant avant tout aux pays en développement les moins avancés et aux pays sans littoral, dans le cadre du partenariat entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et les Nations Unies	Pourcentage de participants se déclarant plus aptes à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement ouverts à tous, équitables et viables pour régler les principaux problèmes de développement, y compris la problématique hommes-femmes	Objectif	70	75	–
		Estimation		70	70
		Résultats effectifs			–
b) Renforcement des échanges de connaissances et des partenariats entre les États membres, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires de développement en Asie du Sud-Est pour s'attaquer aux grandes priorités visant à la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, y compris la problématique hommes-femmes	Nombre d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP associant les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement en Asie du Sud-Est à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris la problématique hommes-femmes	Objectif	6	6	4
		Estimation		4	4
		Résultats effectifs			5

Facteurs externes

- 19.126 Le sous-programme, qui englobe les diverses composantes, devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies : a) la communauté internationale est sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son concours, conformément aux principes directeurs énoncés par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social et aux objectifs de développement arrêtés sur le plan international, dont le programme de développement pour l'après-2015; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à coopérer à des programmes conjoints; c) les fonds extrabudgétaires sont mobilisés en quantité suffisante de manière à ce que les activités de coopération technique aient le rayonnement et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 19.127 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

- i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les politiques et programmes pouvant être mis en œuvre pour remédier aux problèmes émergents sur le plan du développement économique et social en Asie du Sud-Est (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Activités ou documentation techniques : rapport sur les initiatives d'intégration régionale visant à combler autant que possible les lacunes de développement dans la sous-région en coopération avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Projets opérationnels : priorités institutionnelles des programmes de la CESAP en Asie du Sud-Est : tirer le meilleur parti économique et social de la communauté économique de l'ASEAN dans les pays les moins avancés de l'Asie du Sud-Est (1).

19.128 La répartition des ressources pour la composante 5 du sous-programme 8 est indiquée dans le tableau 19.34.

Tableau 19.34 **Ressources nécessaires : sous-programme 8 – composante 5**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	10,1	9,7	–	–
Total	10,1	9,7	–	–

19.129 Le montant de 9 700 dollars doit servir à financer, à la rubrique Autres objets de dépense, d'une part, des voyages (3 200 dollars) destinés à des consultations avec les responsables de la région de l'Asie du Sud-Est, l'objet étant la coordination avec les États membres, l'équipe de pays des Nations Unies et l'ASEAN au sujet des activités conjointes, et, d'autre part, des services contractuels (6 500 dollars) destinés à la production externalisée du rapport sur les initiatives menées en faveur de l'intégration régionale de manière à combler autant que possible les lacunes de développement dans la sous-région, en coopération avec l'ASEAN.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 40 521 600 dollars

19.130 L'appui au programme relève de la responsabilité des services suivants : a) la Division de la stratégie et de la gestion des programmes, pour les fonctions relatives à la planification stratégique du programme ainsi qu'à la gestion, au suivi et à l'évaluation du programme, à la coopération technique, à la mobilisation des ressources, à la coordination interorganisations et aux partenariats; b) la Division de l'administration, pour les fonctions concernant la gestion financière, la gestion des ressources humaines ainsi que la gestion de l'information, des communications et de la technologie; c) le Service des conférences et de la documentation, pour les fonctions relatives aux services d'interprétation, de traduction et d'édition ainsi qu'à la reproduction et l'impression des documents; d) la Bibliothèque.

Produits

- 19.131 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, la Division de la stratégie et de la gestion des programmes, sous la supervision du Secrétaire exécutif adjoint (programmes), s'emploiera en priorité à améliorer la pertinence et la portée de l'action de la CESAP grâce à une approche plus stratégique de la planification des programmes axée sur les résultats et de la gestion des programmes; un contrôle, un suivi et une évaluation améliorés des programmes et des résultats de projet; un appui visant à renforcer la collaboration entre sous-programmes, la coopération technique et la planification du renforcement des capacités concernant la mobilisation des ressources ainsi que la collaboration avec les partenaires du développement. Les produits correspondants sont les suivants :
- a) Planification, gestion et suivi des programmes : la Division donne des orientations générales concernant la planification des programmes, assure une formation et fournit un appui aux sous-programmes de la CESAP en vue d'élaborer des cadres stratégiques, des programmes de travail et d'établir les budgets y afférents; elle suit l'exécution du programme de travail, notamment en donnant des conseils relatifs aux outils et aux méthodes de gestion axée sur les résultats; elle fournit des orientations et un appui pour l'établissement des rapports sur l'exécution des programmes et le Système intégré de suivi (SIS); elle assure la coordination entre les bureaux chargés de la planification des programmes au sein des différentes commissions régionales et d'autres entités du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales afin de permettre des programmations conjointes et d'harmoniser les activités; elle assure le service des sessions annuelles de la Commission, y compris pour des questions relatives à la planification, la gestion et le suivi des programmes ainsi qu'aux projets de résolution;
 - b) Renforcement des capacités et partenariats : la Division fournit des orientations et un appui aux divisions organiques, aux bureaux sous-régionaux et aux institutions régionales, en élaborant des documents de réflexion et de projet portant sur l'amélioration du renforcement des capacités, documents clairement liés aux travaux normatifs et analytiques de la CESAP et contribuant à la mise en œuvre de l'approche d'ensemble du programme de la Commission et à la réalisation des résultats escomptés; elle évalue les documents de projet de renforcement des capacités et en vérifie la qualité; elle gère le programme ordinaire de coopération technique et le Compte de l'ONU pour le développement; elle assure le suivi de la mise en œuvre des projets; elle poursuit l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de mobilisation des ressources pour la CESAP en vue d'élargir les sources de financement destinés à la coopération technique; elle analyse l'aide au développement et l'évolution du comportement des donateurs et organise des consultations avec les donateurs et les partenaires; elle gère l'application des mémorandums d'accord avec les partenaires de développement; elle assure la coordination interorganisations avec d'autres partenaires du système des Nations Unies, notamment en fournissant des services de secrétariat pour les réunions du Mécanisme de coordination régionale pour la région de l'Asie et du Pacifique et des chefs de secrétariat; elle contribue, en tant qu'organisme non résident, aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et à d'autres démarches connexes, afin d'établir des liens entre l'action de la CESAP et celle des équipes de pays des Nations Unies; elle assure le service des sessions annuelles de la Commission en ce qui concerne l'établissement de rapports sur les partenariats, la mobilisation des ressources et les annonces de contributions;
 - c) Évaluation : la Division gère et effectue les évaluations stratégiques; elle fournit une aide en matière d'assurance qualité pour des évaluations, y compris en aidant à formuler les réponses de la direction aux conclusions issues des évaluations et en donnant des cours de formation; elle assure le service des évaluations externes des travaux de la CESAP, notamment celles effectuées par le Bureau des services de contrôle interne et le Corps commun d'inspection.

19.132 La Division de l'administration, sous l'autorité du Secrétaire exécutif adjoint (opérations), continuera de donner la priorité à l'amélioration de l'appui qu'elle fournit à la direction exécutive de la manière suivante : a) elle coordonnera la mise en œuvre du progiciel de gestion intégré Umoja; b) elle aidera le Secrétaire exécutif à atteindre les objectifs dans le domaine des ressources humaines et en appliquer à la gestion des ressources humaines les mesures de réforme présentées par le Secrétaire général en vue de rendre le personnel plus mobile, plus adaptable et plus polyvalent par une planification judicieuse des effectifs, une gestion avisée des ressources allouées au perfectionnement du personnel et une administration efficace de la rémunération et des prestations; c) elle améliorera la gestion des ressources informatiques et poursuivra la modernisation de l'infrastructure technologique en vue de la mise en service du progiciel de gestion intégrée; d) elle fournira des orientations stratégiques sur la gestion des ressources et renforcera la gestion des ressources financières et budgétaires grâce à l'instauration de procédures d'autorisation plus rigoureuses pour tous les comptes, afin de garantir le respect des procédures de paiement, notamment des traitements, et l'application des normes IPSAS et des procédures liées à Umoja; e) elle veillera au bon entretien et à la bonne utilisation des bâtiments et salles de conférence et assurera les services relatifs aux voyages et aux achats et les services centraux d'appui. En outre, le Service des conférences et de la documentation continuera de fournir des services d'édition, de traduction et d'interprétation dans les quatre langues de travail de la CESAP. Plus précisément, les produits de l'exercice 2016-2017 seront les suivants :

- a) Administration générale : la Division gère et coordonne toutes les activités administratives, y compris la mise en place d'Umoja; elle élabore les politiques relatives à l'utilisation des ressources humaines, financières et techniques et à l'utilisation des infrastructures; elle fixe les orientations en matière de gestion et d'administration; elle entretient de bonnes relations avec le pays hôte; elle donne des orientations opérationnelles et apporte son concours à la tenue des réunions, à l'organisation de visites de dignitaires et à la gestion et à l'utilisation des salles de conférence; elle participe aux opérations d'achat, notamment en fournissant des conseils sur l'application des procédures complexes qui régissent ce domaine;
- b) Gestion des ressources humaines : la Division fournit des conseils concernant l'interprétation du Statut du personnel et des règles, politiques et procédures connexes; elle fournit des conseils stratégiques concernant la planification des effectifs, la promotion des compétences, l'organisation des carrières, la gestion des aptitudes, la rétention du personnel et la cessation de service, en vue d'assurer le caractère international des effectifs, de rendre le personnel dynamique et adaptable, de le doter des compétences nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par l'Organisation et d'assurer l'efficacité de l'institution; elle recrute les consultants et les vacataires; elle assure des services d'hygiène du travail et dirige les démarches destinées à promouvoir et maintenir une bonne capacité de réaction face aux risques de pandémie; elle gère les indemnités et les prestations; elle gère l'administration de la justice, y compris en matière disciplinaire;
- c) Gestion financière et budgétaire : la Division fournit des conseils concernant l'interprétation du Statut du personnel et des règles, politiques et procédures connexes; elle donne des conseils stratégiques sur les moyens d'utiliser efficacement les ressources disponibles; elle instaure les mesures de contrôle interne appropriées; elle gère les relations avec les banques; elle approuve les dépenses conformément aux procédures établies; elle tient tous les comptes et établit les états financiers; elle effectue tous les paiements, y compris le versement des traitements et le règlement des fournisseurs et autres tiers; elle assure les services de trésorerie, en consultation avec la Trésorerie du Siège de l'ONU; elle surveille et contrôle l'utilisation des ressources financières dont elle a la responsabilité et établit notamment les rapports sur l'exécution du budget; elle exerce une autorité centrale pour la certification des dépenses conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière; elle

alloue des fonds, crédits ou subventions; elle fournit des conseils stratégiques sur la bonne utilisation des ressources et la gestion des comptes spéciaux; elle entretient des relations de travail efficaces avec les vérificateurs internes et externes et supervise la mise en œuvre des recommandations issues de leurs travaux; elle assure l'application des normes IPSAS et la mise en place d'Umoja;

- d) Gestion de l'information, des communications et de la technologie : la Division donne des conseils sur la fourniture et l'utilisation des outils informatiques, en tenant dûment compte de la stratégie en matière de technologies de l'information et des communications de l'Organisation (notamment mises à niveau et mises à jour obligatoires des logiciels et du matériel informatique et du matériel de télécommunication); en collaboration avec le Bureau de l'informatique et des communications, elle met au point et met à jour des applications; elle assure, en collaboration avec le Siège, la coordination des exigences opérationnelles relatives à la mise en place du nouveau progiciel de gestion intégré; en collaboration avec le Bureau de l'informatique et des communications, elle contribue à l'établissement des politiques applicables et à l'élaboration de l'architecture à mettre en place; elle fournit des services de vidéoconférence aux clients; elle assure l'hébergement, la maintenance et l'assistance nécessaires au site Web de l'organisation (unescap.org); en collaboration avec le Siège, elle appuie le Pôle d'applications et le Pôle de services du Bureau de l'informatique et des communications; elle élargit l'infrastructure existante afin de permettre l'usage des ordinateurs portables et des ordinateurs personnels; elle met en place une stratégie complète de relèvement en cas de sinistre; elle veille au respect de la norme ISO27001; elle fournit un appui continu aux opérations, notamment à la mise en œuvre d'Umoja;
- e) Services centraux d'appui : la Division assure au moindre coût la gestion et l'entretien de toutes les installations (conseils, études de faisabilité, conception et mise en œuvre concernant les grosses réparations, les rénovations et les projets de construction, notamment les projets d'écoconstruction); elle s'occupe des voyages, donnant notamment des conseils sur les modalités d'application des procédures complexes régissant les prestations de voyage remboursables et sur la façon d'interpréter la réglementation en la matière; elle fournit des services d'appui continus aux bureaux sous-régionaux et aux instituts régionaux; elle assure des services d'entreposage et de gestion des stocks et des services de courrier, de valise diplomatique et de coursier. De plus, des ressources seront consacrées à la transition de l'organisation vers le nouveau progiciel de gestion intégré, Umoja, et vers les nouvelles politiques et pratiques y afférentes.
- 19.133 Sous l'autorité du Secrétaire exécutif adjoint (opérations), le Service des conférences et de la documentation fournit des services d'édition, d'interprétation, de traduction et de traitement de texte dans les quatre langues de travail de la CESAP, y compris des services de traitement des documents et de reprographie.
- 19.134 Sous l'autorité du Secrétaire exécutif adjoint (opérations), la Bibliothèque fournit des services de bibliothèque et de gestion des connaissances, ainsi que des conseils et des services de formation en fonction du programme de travail du secrétariat de la CESAP et des besoins du personnel des organismes des Nations Unies à Bangkok et des secteurs public et privé.

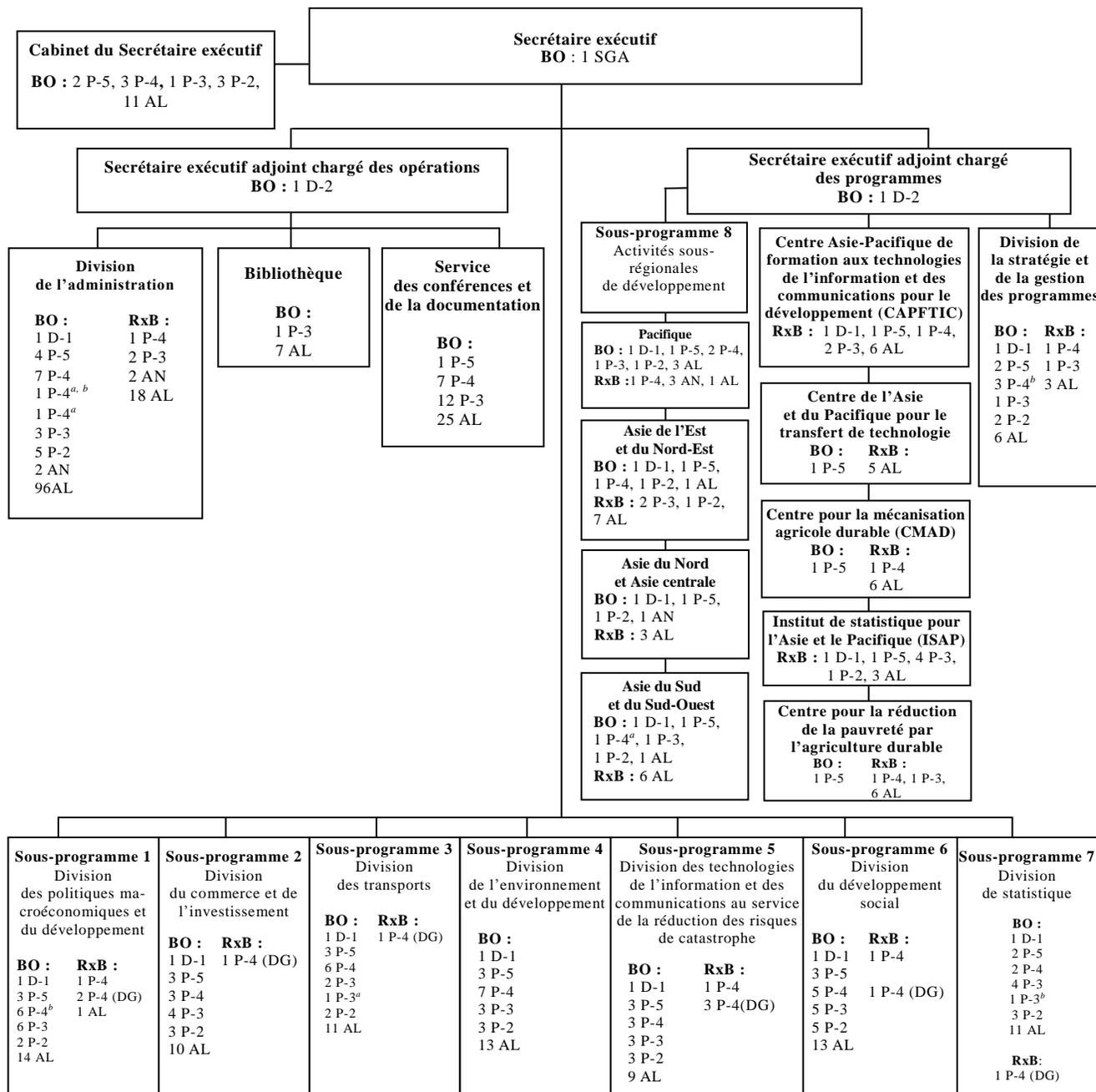
Tableau 19.35 **Ressources nécessaires : appui au programme**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	33 117,6	32 319,0	188	188
Autres objets de dépense	8 571,9	8 202,6	–	–
Total partiel	41 689,5	40 521,6	188	188
Ressources extrabudgétaires	4 821,1	4 472,4	33	28
Total	46 510,6	44 994,0	221	216

- 19.135 Le montant de 40 521 600 dollars demandé (soit une diminution nette de 1 167 900 dollars) permettra de financer en partie 188 postes (2 D-1, 7 P-5, 19 P-4, 17 P-3, 7 P-2, 2 AN et 134 AL) (32 319 000 dollars) et de pourvoir aux autres objets de dépense, notamment au titre des rubriques suivantes : Personnel temporaire (autre que pour les réunions), Consultants, Voyages, Services contractuels, Frais généraux de fonctionnement, Frais de représentation, Fournitures et accessoires, Mobilier et matériel et Subventions et contributions (8 202 600 dollars).
- 19.136 La diminution nette de 1 167 900 dollars s'explique principalement par : a) le gel des recrutements aux postes permanents (798 600 dollars), pris en compte à la rubrique Postes; b) une diminution nette de 369 300 dollars à la rubrique Autres objets de dépense, résultant d'une baisse des dépenses prévues au titre des voyages (10 000 dollars), des services contractuels (41 500 dollars), des fournitures et accessoires (131 400 dollars) et du mobilier et du matériel (342 500 dollars). Cette réduction est en partie compensée par l'augmentation des dépenses prévues au titre des autres dépenses de personnel (62 200 dollars) et des frais généraux de fonctionnement (93 900 dollars). Ces diminutions tiennent compte de la baisse des dépenses qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit de réaliser en 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.
- 19.137 Pendant l'exercice 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 4 472 400 dollars (soit une diminution de 348 700 dollars essentiellement due à la non-reconduction des dépenses non renouvelables) permettront d'apporter un appui au programme pour la mise en œuvre de projets financés par des ressources extrabudgétaires au titre du programme de travail, de fournir des services d'appui administratif aux institutions régionales et aux bureaux sous-régionaux de la CESAP, ainsi qu'un appui administratif à d'autres entités des Nations Unies hébergées dans le complexe de la CESAP. Les ressources prévues sont essentiellement destinées aux traitements et aux locaux du personnel dont les postes sont financés au moyen de ressources extrabudgétaires dans les domaines des ressources humaines, des services financiers, de la stratégie et de la gestion des programmes, de la mobilisation des ressources et des partenariats, ainsi que d'autres services d'appui, et visent également à ce que les activités financées par des ressources extrabudgétaires bénéficient de services d'appui adéquats.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2016-2017



Abréviations : SGA = secrétaire général adjoint; AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national; BO = budget ordinaire; FxB = fonds extrabudgétaires.

^a Perte de poste(s) par transfert.

^b Gain de poste(s) par transfert.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/68/7 chap. V)

Le Comité consultatif compte que les postes vacants à la CESAP seront pourvus sans délai (par. V.42).

La CESAP est actuellement à jour pour plusieurs volets du calendrier de recrutement. La publicité à laquelle elle s'est récemment employée lui a donné accès un nombre bien plus important de candidats qualifiés qui doivent être évalués individuellement par les cadres chargés du recrutement. Selon les politiques de recrutement actuelles, l'évaluation préliminaire des candidats doit suivre une procédure stricte qui exige qu'un temps considérable soit accordé à chaque candidat afin de garantir que toutes les candidatures reçoivent l'attention qu'elles méritent. On notera que ce problème n'est pas propre à la CESAP. Celle-ci s'efforce davantage de réduire le nombre de jours consacrés à la sélection dans son calendrier du recrutement.

Annexe III**Produits de l'exercice 2014-2015 non reconduits en 2016-2017**

<i>A/68/6 (Sect. 19), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement partagé)			
19.42 b) i)	Rapport régional sur les objectifs du Millénaire pour le développement	1	Activité englobée dans le produit intitulé Rapport régional sur les objectifs de développement adoptés au niveau international [voir par. 19.44 b) xiii) c)]
19.42 b) iv)	Document sur les politiques économiques visant à promouvoir la croissance, à faire reculer la pauvreté et à réduire les écarts de développement	1	Achevé
19.42 b) iv)	Document sur les enjeux et défis en matière de coordination macroéconomique et d'architecture financière régionale à prendre en compte pour éviter de futures crises économiques et financières et promouvoir un développement sans exclusive, résilient et durable, comprenant notamment la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	1	Achevé
Total partiel		3	
Sous-programme 2 (Commerce et investissement)			
19.47 b) viii)	Renforcement des capacités des États Membres de négocier et d'appliquer des accords sur le commerce et l'investissement qui réduiraient les obstacles dans ces domaines et favoriseraient un développement durable sans exclusive, notamment l'Accord commercial Asie-Pacifique	1	Rationalisé; activité intégrée au projet opérationnel concernant le renforcement des capacités des États Membres d'élaborer et d'appliquer les politiques appropriées en matière de commerce et d'investissement, notamment l'Accord commercial Asie-Pacifique et d'autres accords sur le commerce et l'investissement et les programmes d'aide au commerce [voir par. 19.50 c) xix) b)]
Total partiel		1	

<i>A/68/6 (Sect. 19), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 4 (Environnement et développement)			
19.57 b) iii)	Journée mondiale de l'eau	2	Rationalisé; la question de l'eau a été intégrée au volet consacré à la gestion des risques de catastrophe. L'activité a été englobée dans le produit intitulé Forum de partage des connaissances en matière de gestion des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques en vue de réduire les risques de catastrophes transfrontières par la coopération Sud-Sud [voir par. 19.68 c) xii) a)]
19.57 c) ii)	Production, consommation et moyens de subsistance durables dans les villes de la région Asie-Pacifique	1	Achévé
Total partiel		3	
Sous-programme 8, composante 2 (Activités sous-régionales de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est)			
19.79 a) ii)	Renforcement d'une coopération économique sans exclusive entre les principales parties prenantes	1	Rationalisé; activité englobée dans le produit intitulé Réunion du groupe d'experts sur les possibilités de politiques et programmes visant à régler les nouveaux problèmes de développement économique et social en Asie de l'Est et du Nord-Est [voir par. 19.92 a) ii)]
19.79 a) iii)	Réunion consultative sous-régionale pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est	1	Achévé
19.79 c)	Renforcement des capacités dont disposent les États membres pour élaborer et mettre en œuvre des programmes sous-régionaux conformes au document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable afin d'améliorer la sécurité énergétique et la durabilité écologique, notamment dans le cadre du Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement	1	Rationalisé; activité intégrée au projet opérationnel Priorités des programmes de la CESAP en Asie de l'Est et du Nord-Est [voir par. 19.92 c) vi)]
Total partiel		3	
Total		10	